

PLAN DE FILIERE 2018-2022

**Pour répondre aux choix sociétaux et aux attentes
alimentaires et contribuer à la souveraineté
alimentaire du pays
EN ROUTE POUR LE « MADE IN FRANCE » DES
HUILES ET DES PROTEINES VEGETALES**

Produire et transformer en France : une dynamique de différenciation

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
---------------------------	----------

LEVIER 1 – RENFORCER LA COMPETITIVITE DES CHAINES DE VALEUR ISSUES DES CULTURES OLEO-PROTEAGINEUSES EN FAVORISANT LE « PRODUIRE ET TRANSFORMER EN FRANCE » 9

1. Objectif 1.1 - RELANCER LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE PAR UN MODELE ECONOMIQUE ADAPTE A L'EVOLUTION DE LA DEMANDE	9
2. Objectif 1.2 - RENOUVELER LE PARTENARIAT AVEC LES FILIERES FRANÇAISES D'ELEVAGE POUR CONFORTER L'ADAPTATION DE L'OFFRE A LA DEMANDE	11
3. Objectif 1.3 - . AMELIORER LA COMPETITIVITE DES CHAINES DE TRANSFORMATION POUR MAINTENIR LA PRODUCTION FRANCAISE SUR LE TERRITOIRE	12
4. Objectif 1.4 - ASSURER LA COMPETITIVITE DES PRODUCTIONS AGRICOLES	16
5. Objectif 1.5 - UN PLAN PROTEINE AMBITIEUX POUR PRODUIRE PLUS ET MIEUX LES PROTEINES VEGETALES	19
6. Objectif 1.6 - PORTER DE NOUVEAUX DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE TRANSITION DURABLE	21

LEVIER 2 – VALORISER LE « PRODUIT EN FRANCE » POUR NOS PRODUCTIONS AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA FILIERE ET LES CONSOMMATEURS..... 23

1. Objectif 2.1 - ENCOURAGER LE PARTAGE DE LA VALEUR PAR DE NOUVEAUX CADRES CONTRACTUELS VALORISANT LE « PRODUIT ET TRANSFORME EN FRANCE » POUR TOUTES NOS CULTURES	23
2. Objectif 2.2 - CONTINUER A PLACER LES ENJEUX NUTRITIONNELS ET DE SANTE AU CŒUR DE NOS STRATEGIES POUR DEVELOPPER UNE OFFRE ALIMENTAIRE DE QUALITE.....	26
3. Objectif 2.3 - CONFORTER LE DIALOGUE ENTRE LES OPERATEURS INTERVENANT DANS L'ALIMENTATION HUMAINE POUR ETRE A LA MESURE DES ATTENTES DES CONSOMMATEURS	28
4. Objectif 2.4 - PARTAGER L'ANALYSE DE LA FILIERE AVEC LES POUVOIRS PUBLICS POUR AGIR EN COMPLEMENTARITE ET AVEC EFFICACITE.....	30

LEVIER 3 – CONFORTER LA DURABILITE DE NOS CHAINES DE VALEUR -DEVELOPPER UNE BIO-ECONOMIE CIRCULAIRE A BAS CARBONE..... 30

1. OBJECTIF 3.1 - RENFORCER LA CONTRIBUTION DES OPERATEURS DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE LA CHIMIE VERTE ISSUES DES OLEOPROTEAGINEUX	30
2. Objectif 3.2 - CONFORTER L'APPORT DES PRODUCTIONS OLEO-PROTEAGINEUSES A LA BIO-ECONOMIE CIRCULAIRE A BAS CARBONE TOUT EN GARANTISSANT LA VALEUR AU PRODUCTEUR	32
3. Objectif 3.3 - AMELIORER LA DURABILITE DES CHAINES DE TRANSFORMATION	34
4. Objectif 3.4 - AMELIORER EN CONTINU LE BILAN ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL POUR CHAQUE MAILLON DE LA CHAINE DE VALEUR ET MAINTENIR UN DIALOGUE PERMANENT AVEC LA SOCIETE	34

CONCLUSION	35
-------------------------	-----------

ANNEXE 1 - CONTEXTE STRATEGIQUE	38
--	-----------

ANNEXE 2 - ELEMENTS DE CHIFFRAGE	61
---	-----------

INTRODUCTION

L'agriculture française est-elle en mesure de produire une alimentation de qualité ? Est-il possible de concilier compétitivité des filières et respect de l'environnement ?

De nombreux citoyens s'interrogent aujourd'hui sur l'efficacité et la viabilité de notre système agricole. Personne ne peut le nier, l'agriculture française est à un moment charnière. Il est temps de lui donner du souffle. L'enjeu est capital : enraciner notre souveraineté alimentaire en recréant du lien et de la confiance dans le secteur agricole, de l'agriculteur au consommateur-citoyen.

Pour relever aujourd'hui ce défi, notre filière dispose d'atouts importants en contribuant massivement à l'indépendance en huile et protéines végétales, pierre angulaire de l'agriculture française ! Pour cela, l'ambition doit être portée collectivement et la responsabilité partagée entre tous les acteurs, du producteur à l'industriel, en passant par les pouvoirs publics et la société.

Notre filière s'est construite sur sa capacité à donner de la valeur aux graines oléagineuses (colza, tournesol, soja, lin oléagineux) pour l'ensemble des opérateurs en utilisant toutes les fractions qui les composent (l'huile pour l'alimentation humaine et pour des applications non alimentaires dont majoritairement des biocarburants, la protéine pour l'alimentation animale, les co-produits pour l'énergie). S'agissant des protéagineux (pois, féveroles, lupin, lentilles....), la filière s'est engagée résolument dans le développement de ses cultures sources de valeur économique et de durabilité globale.

Aujourd'hui elle mobilise 110 000 producteurs d'oléagineux et 20 000 producteurs de protéagineux qui cultivent 2,5 millions d'hectares en France métropolitaine pour un volume moyen annuel de 8 millions de tonnes de graines.

Le tableau ci-dessous synthétise la répartition des surfaces et volumes de productions pour les espèces les plus représentées.

Espèces	Volumes (kT)	Surfaces (ha)	2016
Colza	4654	1525 000	
Tournesol	1223	573 000	
Soja	345	137 000	
Total oléagineux	6222	2235 000	
Pois	605	208 500	
Féverole	237	77 600	
Lupin	16	7 600	
Total protéagineux	858	293 700	

Il faut ajouter à cela près de 20 000 ha de Lentilles, 9000 ha de Pois chiche

La très grande majorité de ces graines est valorisée en France grâce à l'intervention de 600 négociants et coopératives commercialisant ces matières premières à une trentaine d'opérateurs industriels. Ces derniers traitent ces graines (première transformation) pour fournir la matière

première à un très grand nombre d'opérateurs des secteurs de l'alimentation humaine, de l'alimentation animale, de la chimie verte et des énergies renouvelables.

Ainsi avec 1 hectare de Colza la filière produit à partir du traitement des graines, pour les besoins nationaux 500 litres d'huile alimentaire, 1900 kg de tourteaux et 1000 litres d'huile destinée à la production de biocarburant incorporé dans le carburant fossile (ce qui évite d'importer 900 litres de gazole).

Au total la filière produit à partir des oléagineux plus de 2.6 millions d'huile brute destinée à l'alimentation et à la production de carburant et autres applications non alimentaires et simultanément plus de 3.7 millions de tonnes de tourteaux non OGM destinés à l'alimentation animale en évitant ainsi les importations de tourteaux de Soja étrangers.

Pour ce qui concerne les protéagineux, la filière valorise plus 600 000 tonnes de graines dans des chaînes de valeur destinées à l'alimentation humaine et animale.

A ce bilan il convient d'ajouter les productions de fourrages déshydratés (luzerne) pour plus 800 000 tonnes et les productions d'huile d'olive française pour un peu moins de 4000 tonnes.

Les graines issues de ces productions et l'ensemble des produits qui en sont issus, sont reconnus en Europe et dans le monde, pour être d'une **très haut standard de qualité** sanitaire (les standards parmi les plus élevés) et fonctionnelle (qualité des huiles et des protéines produites, qualité des produits dérivés...). Les conditions de productions agricoles répondent elles aussi à des exigences de **traçabilité, et de durabilité** faisant l'objet de chartes d'engagements et de cahiers des charges mis en œuvre sur l'ensemble du territoire national (charte Terre Oléopro pour la filière, charte Duralim pour l'alimentation animale, durabilité certifiées 2BS pour les productions et transformation destinées à la production de biocarburant...)

L'impact social de la filière est évalué à plus de 150 000 emplois directs et indirects. Il est estimé aujourd'hui qu'environ 90 % des foyers français consomment chaque jour des produits issus de la filière française.

Cela a été rendu possible par le développement d'une filière reconnue comme exemplaire¹ dans sa structuration et sa capacité à produire de la valeur pour l'ensemble des maillons de la chaîne tout en répondant aux attentes des consommateurs et plus largement de la société. Nos productions sont des solutions dans les transitions écologiques (diversification des cultures, baisse des intrants, apport d'azote organique...) et énergétiques (productions d'énergie renouvelable) comme dans l'essor de la bio-économie bas carbone.

Outre la mobilisation de l'ensemble des opérateurs qui la compose, la filière a su se doter collectivement de l'expertise nécessaire pour conduire les innovations indispensables à son développement : deux centres techniques industriels faisant référence dans leur domaine (Terres Inovia, ITERG), des plateformes mutualisées (Biogemma, OLEAD, Pivert, Improve ...) et des liens étroits avec la recherche publique nationale (INRA au travers de nombreux co-investissements),

¹ cf rapport du CGAAER sur les interprofessions et sur Terres Univia (2017)

européenne (porteur de nombreux programmes) et internationale (y compris dans les pays en développement : Burkina Faso, Tunisie, Maroc...).

Il est important de noter que l'interprofession consacre $\frac{3}{4}$ de son budget annuel à l'innovation et l'investissement (le plus fort taux constaté dans l'ensemble des interprofessions²).

Aujourd'hui tout cet investissement, ces emplois, ces solutions, ce degré d'autonomie protéique, **sont menacés** par des dispositions visant à réduire en Europe, les incorporations d'énergie renouvelable produisant simultanément des produits pour l'alimentation humaine et animale, dans les carburants fossiles et ce en contradiction avec les engagements de la COP21. Ces dispositions menacent directement la filière des oléagineux.

Il est aussi menacé par les effets du changement climatique mettant les producteurs face à des **impasses techniques majeures** (fluctuations climatiques, progression des maladies et des ravageurs) qui progressent plus rapidement que les capacités à s'adapter. La vitesse de ces dégradations est plus importante que celle permise au secteur pour identifier et mettre en œuvre des solutions moins dépendantes des produits phytosanitaires d'origine chimique. Cette menace se traduit par des baisses de rendement et de surfaces pour les protéagineux et une stagnation des rendements pour les oléagineux.

Plus encore que d'autres productions, la filière oléo-protéagineuse est exposée à la **concurrence d'un marché mondial**, aussi bien pour ses productions primaires (colza, tournesol, soja, lin, pois, féverole, lupin, lentille, pois chiche...), que pour ses principaux débouchés (huiles alimentaires, protéines pour l'alimentation des animaux, et bio-carburants). Chez les concurrents internationaux, les **modes de productions sont bien éloignés des attentes exprimées par notre société envers l'agriculture française**.

Trop longtemps, les oléo-protéagineux ont été le parent pauvre de la politique agricole commune. Alors que nous cultivions plus de 700 000 hectares de pois dans les années 1990, nécessaires à l'alimentation de nos élevages, les surfaces ont été divisées par deux. Une diminution importante qui s'est observée pour d'autres cultures oléo-protéagineuses. En cause, l'absence de volonté politique dans la durée. Résultat ? La France est encore dépendante aux importations de cultures en provenance d'Amérique et d'Asie. Des importations de matières végétales parfois produites dans des conditions sociales et environnementales non autorisées en Europe. Pourtant, le développement de la sole des oléagineux et tout particulièrement du colza pour produire à la fois du biodiésel et des protéines pour les animaux, a permis de réduire le taux de dépendance de la France à 46% en protéines végétales destinée à l'alimentation animale alors qu'il reste de l'ordre de 70% en Europe.

Par la diversité des cultures qu'elle regroupe cette filière est un **atout essentiel pour l'agriculture française en recherche de solutions agronomiques dans des assolements** à dominante céréalière : de par la réduction naturelle des pressions de bio-agresseurs par la diversification des rotations, la réduction des besoins en fertilisation par l'introduction des protéagineux fixateur d'azote atmosphérique. Mais elle est également un apporteur de **diversité pour sécuriser les revenus des agriculteurs** face à la volatilité des marchés.

² cf Rapport du CGAAER sur les interprofessions (2017)

C'est en offrant à ces cultures une **valorisation économique par le développement de débouchés d'intérêt pour toutes les parties des graines oléagineuses** (huile et protéine) que la filière française leur a permis de contribuer à cette diversité, et qu'elle pourra demain continuer à la développer.

La filière française a fait le choix de développer cette valorisation sur tout le territoire national, en maîtrisant l'ensemble de la chaîne de valeur dans une **logique de bio-économie vertueuse** : la transformation des graines sur notre territoire permet ainsi **d'offrir à l'élevage français une source de protéine locale** pour nourrir les animaux, et de valoriser l'huile française pour **l'alimentation humaine, la production de biocarburant renouvelable et déjà des produits biosourcés en substitution à la pétrochimie**.

Convaincue de ses atouts pour l'ensemble du monde agricole, la filière des oléo-protéagineux n'en est pas moins à un moment charnière de son histoire :

- d'une part, les **oléagineux (colza, tournesol)** sont confrontés à une **problématique de débouchés sur la partie huile, valorisée en biodiesel**, concurrencée par les bio-carburants issus de palme ou soja d'importation, ce qui menace toute la chaîne de valeur équilibrée entre protéines,
- d'autre part le développement des surfaces agricoles en **protéagineux (pois, féverole, lupin, lentille...)** butte sur des **problématiques de performances au champ** qui bloquent leur implantation.

Ainsi pour permettre à la filière des oléo-protéagineux de tenir son objectif ambitieux, **l'exigence de compétitivité** est un objectif essentiel dans lequel doivent s'inscrire tous les maillons de la filière.

Soyons ambitieux ! L'agriculture française a un vrai potentiel à développer ! Après avoir gagné, en 40 ans, l'indépendance pour une grande partie des huiles végétales consommées en France, il faut maintenant le cap sur l'indépendance en protéines végétales à l'horizon 2030. Pois, féverole, luzerne, lupin, soja, colza, tournesol, lin, lentilles, pois chiche, etc. sont de nombreuses cultures de graines riches en protéines que la France peut développer sur l'ensemble des surfaces, en améliorant la performance environnementale de notre agriculture. Ces cultures jouent un rôle clef tout à la fois pour la transition écologique et pour notre souveraineté alimentaire. En développant au moins 500 000 hectares supplémentaires dans les cinq prochaines années (soja, tournesol, pois, légumes secs, luzerne déshydratée), qui s'ajouteront aux 2,5 millions hectares existants, nous pouvons encore améliorer notre niveau d'autonomie en protéines végétales et nous orienter avec ambition vers notre indépendance à échéance de 2030.

La filière est convaincue que la préservation d'une filière de transformation française performante (outils industriels, les deux instituts de recherche, Terres INOVIA, ITERG, les outils de promotion Terres OléoPro et GEPV) est aussi essentielle que la pérennité des 100 000 exploitations agricoles pour la réalisation de ce plan.

N'oublions pas ! La souveraineté alimentaire de la France passe par la bataille de la compétitivité et donc la valorisation de l'ensemble des parties des graines. Notre bouquet de cultures est une source de richesse pour une floraison de débouchés.

Mobilisons-nous collectivement ! Dans un contexte de compétition mondiale, notre souveraineté alimentaire repose sur un équilibre de prix fragile. L'engagement de tous les acteurs sous l'égide d'une interprofession mobilisée avec les pouvoirs publics, est indispensable pour garder le cap sur l'indépendance en huile et protéines végétales de la France.

Cette mobilisation passe par la conviction de tous, y compris des pouvoirs publics et de la société, que le seul moyen de parvenir à cette ambition est de continuer à développer simultanément de la valeur aux protéines et aux huiles issues de nos graines (seule condition de rentabilité). Cela passe par un plan protéines ambitieux et par une volonté commune de développer les biocarburants co-produits avec les protéines (éviter d'importer de l'huile de palme, lutter contre les distorsions de concurrence, réduire notre dépendance aux hydrocarbures fossiles). Alors que la consommation de gazole routier est destinée à diminuer, des solutions sont portées par la filière comme le développement d'un carburant « B100 » 100% bio-sourcé issu d'ester de colza pour les flottes captives ou la recherche de débouchés à l'export.

Bâtir la souveraineté alimentaire du pays passe, au travers de ce plan, par la consolidation de la valeur du « produit et transformer en France » au bénéfice de toutes les agricultures, de tous les débouchés et de la société. Notre priorité, sera de continuer de porter l'innovation sous toutes ses formes pour garantir tout à la fois la transition écologique, des réponses adaptées aux attentes des consommateurs et la compétitivité tout au long des chaînes de valeur. Tout cela avec un objectif : agrandir le bouquet des usages des huiles et protéines végétales au service de la qualité nutritionnelle et l'économie circulaire.

A partir d'une analyse détaillée du contexte stratégique et des défis à relever (cf Annexe), ce plan s'articule autour de 3 leviers et 14 objectifs stratégiques permettant d'atteindre cette ambition.

LEVIER 1 – RENFORCER LA COMPETITIVITE DES CHAINES DE VALEUR ISSUES DES CULTURES OLEO-PROTEAGINEUSES EN FAVORISANT LE « PRODUIRE ET TRANSFORMER EN FRANCE »

1. Objectif 1.1 - RELANCER LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE PAR UN MODELE ECONOMIQUE ADAPTE A L'EVOLUTION DE LA DEMANDE

ENGAGEMENT : Réviser le modèle économique de la filière

ATTENDUS : Production d'un accord stratégique commun dès le premier semestre 2018 et un plan CVO s'articulant pleinement avec ce modèle revisité

Les constats et perspectives évoqués ci-avant conduisent nécessairement les opérateurs de la filière à redéfinir un « New Deal » pour les années à venir au bénéfice de toutes les parties prenantes.

Ce « New Deal » associe toutes les sources de valeur complémentaires : les productions massives de commodités comme les spécialités plus réduites en volume.

Une filière structurée doit permettre un juste retour à tous les maillons de la filière pour la rendre pérenne et durable, c'est l'objectif de la stratégie commune qui sera adoptée dès 2018.

ENGAGEMENT : Mettre en œuvre des observatoires partagés sur la conjoncture de la filière

ATTENDUS :

- Une information 6 semaines après récolte sur la qualité de la collecte des graines de colza, tournesol, soja, pois, féverole,
- Un observatoire Qualité des graines dynamique et interrogeable sur Internet,
- Un observatoire de référence des coûts de productions et marges des exploitations de grandes cultures oléagineuses et protéagineuses,
- Une note de marché aux opérateurs français oléagineux publiée en alternance avec celle des protéagineux,
- Une note de conjoncture de la filière oléagineuse et des plantes riches en protéines reconnue et publiée tous les 6 mois.

Il est essentiel de partager avec les parties prenantes l'analyse de la filière et réviser d'un commun accord le modèle économique pour s'adapter à l'évolution de la demande. De même les acteurs doivent être en mesure de repérer les opportunités de développement ou de renforcement de chaînes de valeur intégrant les productions d'oléagineux et de plantes riches en protéines. Il sera mis à leur disposition des informations et des analyses économiques utiles, fiables, spécifiques de leurs productions et de leurs débouchés et générées, notamment dans le cas d'analyses de stratégie, selon des méthodes participatives.

La connaissance fine et approfondie des marchés et des chaînes de valeur est aujourd'hui nécessaire pour adapter dans un cadre interprofessionnel ou privé les modes de coordination et de gouvernance à même d'engendrer des gains de valeur, de se positionner sur de nouveaux marchés et de mieux partager la valeur ajoutée tout le long de la filière.

Ainsi, au-delà des données de production et de marchés déjà accessibles, les acteurs de la filière seront appelés à élaborer et à alimenter des observatoires, des analyses économiques et des indicateurs de valeur de leurs produits sur lesquels ils peuvent s'appuyer en confiance pour piloter leurs activités.

Les outils à développer :

- Fourniture plus rapide d'information fiable sur la qualité des graines françaises collectées dans le cadre de l'observatoire interprofessionnel annuel,
- Extension aux nouvelles productions (soja non OGM, graines bio etc.),
- Des référentiels robustes en concertation avec la filière céréalière sur les coûts des facteurs de production des exploitations agricoles (intrants, mécanisation, coûts structure), les coûts de stockage, de séchage, de travail du grain et de logistique, et des marges des principales productions oléo-protéagineuses française à l'échelle des grands bassins de cultures,
- De nouveaux indicateurs de marché - tels que la valorisation de l'huile de la graine de colza - et de dupliquer la note existante de marché protéagineux pour les oléagineux,
- Des analyses stratégiques de filière pour le tournesol et le colza à horizon 2025/2030 et des analyses de chaînes de valeur basées sur des légumineuses à graines cultivées en France (soja, pois, féverole, lentille),
- Mise à disposition des pouvoirs publics, de la société civile et des acteurs un panorama semestriel consolidé de l'état des filières des huiles et protéines végétales et de ses perspectives économiques.

Ces objectifs seront atteints si :

- Les opérateurs et les acteurs de la filière ont confiance dans le cadre interprofessionnel et se mobilisent selon des règles et des objectifs communs pour alimenter les observatoires qualité et économiques,
- Les acteurs s'engagent dans la co-construction des indicateurs et des analyses stratégiques, les valident et les relaient à leur niveau auprès des professionnels
- Les relations de travail et le partage de données sont renforcés entre les filières grandes cultures,

- Si les pouvoirs publics identifient le bon cadre légal pour faciliter l'accès des filières aux données et aux méthodes issues des enquêtes statistiques et font évoluer les cibles de la statistique aux nouvelles productions (ex collecte lentille, pois chiche, rendement Bio.).

2. Objectif 1.2 - RENOUELER LE PARTENARIAT AVEC LES FILIERES FRANÇAISES D'ELEVAGE POUR CONFORTER L'ADAPTATION DE L'OFFRE A LA DEMANDE

ENGAGEMENT : Participer de façon proactive à des stratégies conjointes avec chacune des filières d'élevage, structurant et valorisant la fourniture de protéines végétales « produites et transformées en France »

ATTENDUS :

- **Elargissement du PSO à tous les fournisseurs en Alimentation animale**
- **Une qualité et une diversité en protéines végétales adaptées à un plus grand nombre de cahiers des charges de la nutrition animale.**
- **Participation de la FCD aux débats interprofessionnels sur la relation entre offre et demande**
- **Progression du niveau d'autonomie nationale en protéine d'origine végétale**
- **Promotion de la durabilité des chaînes de valeurs en AA auprès des consommateurs**
- **Facilité de commercialisation des productions en quantité limitée localement par une optimisation des chaînes logistiques**

La filière des huiles et protéines végétales travaille en permanence avec les filières d'élevage à l'adéquation de l'offre aux besoins exprimés par les acteurs de ces filières animales, jusqu'aux consommateurs de produits animaux.

Il s'agit donc ici de **recenser les besoins spécifiques** des différents maillons et de proposer des réponses en matière de :

- Sécurité sanitaire et traçabilité
- Adaptation de l'offre aux différents cahiers des charges liés aux différentes espèces animales, conventionnels ou biologiques, locaux, sous signes de qualité, ou présentant des spécificités (ex : non OGM) qui permettront de valoriser les produits français, transformés en France.
- Qualités nutritionnelles recherchées pour optimiser la complémentarité avec les céréales françaises (concentration protéique, matières grasses résiduelles, digestibilité...)
- Participation à la démedicalisation de l'élevage par fourniture de composés d'intérêt (fibres, vitamines, AG...) et à la qualité des produits animaux
- Durabilité des matières premières pour l'alimentation animale
- Accessibilité pour les utilisateurs à de la matière première locale tracée de qualité.

Ces objectifs seront atteints si :

- Les fournisseurs de l'alimentation animale participent largement au PSO (plan de surveillance des oléoprotéagineux),
- L'organisation professionnelle de la Grande Distribution participe aux travaux de l'interprofession visant à articuler offre et demande en matière d'alimentation animale,
- La segmentation de l'offre est disponible et connue,
- L'offre en produits riches en protéines issus de la filière permet de formuler des aliments compatibles avec les cahiers des charges spécifiques : biologiques, sans soja d'importation, non OGM,
- De nouveaux procédés technologiques préservant la qualité des nutriments sont développés pour les oléoprotéagineux et la digestibilité des nutriments est améliorée permettant une hausse des taux d'incorporation dans les formules et une réduction des rejets en élevage,
- la charte Duralim pour une meilleure durabilité du maillon alimentation animale est promue avec des éléments chiffrés traduisant une amélioration des indicateurs,
- le niveau d'autonomie nationale en matières premières riches en protéines d'origine métropolitaine destinées à l'élevage est encore amélioré,
- les oléoprotéagineux font l'objet de promotion dans les communications relatives à la composition des régimes des animaux d'élevage à destination de différents publics.
- Est mis à disposition des producteurs et utilisateurs d'une(des) plateforme(s) numérique(s) pour permettre leur mise en relation directe, pour le commerce des graines protéagineuses produites en quantités localement limitées, afin de réduire les coûts transactionnels et créer de la valeur par une valorisation en filière courte tracée.

3. Objectif 1.3 - . AMELIORER LA COMPETITIVITE DES CHAINES DE TRANSFORMATION POUR MAINTENIR LA PRODUCTION FRANCAISE SUR LE TERRITOIRE

ENGAGEMENT : Adapter les outils industriels afin de les conserver sur le territoire français

ATTENDUS :

- **Un accès compétitif aux graines produites en France.**
- **Amélioration de 5 à 10 % de la productivité des usines de trituration**
- **Amélioration de l'efficacité énergétique des outils et des process**
- **Positionner les huiles de colza et de tournesol sur le marché concurrentiel actuel et futur en valorisant les qualités nutritionnelles, technologiques et de durabilité des productions françaises**

Comme vu précédemment, la production d'oléo-protéagineux française, essentielle à la mise en place d'un modèle agricole durable, repose aujourd'hui à plus de 65% sur le colza, à 17% sur le tournesol (en tonnage de graine). C'est leur essor qui a permis à la filière de se construire et se structurer depuis trente-cinq ans en permettant à la production agricole de coïncider avec les besoins de l'aval en huiles et en protéines.

La France est encore malgré tout déficitaire en huiles et protéines végétales. La production peut donc encore se développer.

Le colza et le tournesol français sont le socle sur lequel repose nos développements futurs : il permet aux acteurs de disposer des outils industriels, des méthodes et des marchés pour envisager demain le développement des autres espèces oléagineuses et des protéagineux. Il est donc essentiel de les maintenir et même de les développer.

Ces productions de graines nécessitent une étape de transformation. Par ailleurs la part « huile » de la graine et sa part « protéique » conditionnent l'équilibre économique de la filière. Seule la maîtrise de l'équilibre entre destinations complémentaires (alimentaire, énergie, autres industries) permettra à l'ensemble de la production agricole et des outils industriels d'exister demain sur le territoire, et de bénéficier du cercle vertueux d'une économie territoriale et circulaire.

Si les perspectives de débouchés concernant la part protéique des graines sont ambitieuses au regard du déficit en protéines végétales françaises, il faut faire face aujourd'hui aux défis de la part « huile » :

- plafonnement voire baisse de consommation globale de l'huile alimentaire,
- menaces sur l'incorporation dans les carburants du biodiesel,
- développement de marchés spécifiques, dont les produits biosourcés de substitution à la pétrochimie, autrement dit une exigence d'amélioration continue de la compétitivité de toute la chaîne.

Les conditions de la pérennité et du développement de la filière oléo-protéagineux de l'amont à l'aval en France et les instruments de mesure :

- Un accès compétitif aux graines produites en France. Premier levier d'amélioration de la compétitivité des produits finis, le coût des matières premières doit permettre à l'ensemble de la filière aval de positionner les produits finis aux prix du marché. La compétitivité des productions française sur le marché mondial doit permettre de favoriser la trituration en France des graines de colza française mais également de reconquérir des surfaces de tournesol en France.
- Recherche de la meilleure efficacité énergétique des outils et des process, permettant d'aboutir à une baisse significative en 2025 des coûts variables de production. L'ambition de l'échelon transformation est de l'ordre de 7%. Ces économies d'énergie cibleront d'une part la recherche de procédés de transformation moins énergivores (par le remplacement des procédés thermiques de séparation huiles-protéines par l'usage de biotechnologies (algues...) et la substitution des traitements chimiques utilisés pour éliminer le phosphore de l'huile alimentaire, par des traitements enzymatiques) ; d'autre part la valorisation des co-produits de l'industrie comme la valorisation des coques de tournesol pour la production d'énergie ou le recyclage des pâtes de neutralisation pour la production d'acides gras.
- Positionner les huiles de colza et de tournesol sur le marché concurrentiel actuel et futur malgré les surcoûts d'une origine et d'une transformation en France : valorisation de la qualité

technologique, nutritionnelle, durable du point de vue environnementale des huiles et protéines françaises, adaptation, à la segmentation du marché. Le soutien par la société civile et des pouvoirs publics à la démarche globale de la filière oléo-protéagineuse France, et en particulier au biodiesel sur la période.

ENGAGEMENT : Développer des débouchés à l'export, comme relais de la filière à plus long terme

ATTENDUS :

- **Volumes croissants de produits exportés (MP et produits transformés) ainsi que des transferts de technologie ;**
- **Pénétration de nouveaux marchés à l'export**

Pour rendre compatible la baisse structurelle du marché du diesel à horizon 2030 et l'exigence d'autonomie protéique française, la filière envisage dès à présent des pistes futures de diversification pour la valorisation de la part huile des oléo-protéagineux.

Ainsi, il est essentiel de rechercher à moyen terme de nouveaux débouchés de masse aux huiles pour équilibrer le bilan matière des graines et de la trituration.

Dans ce cadre la filière a la volonté d'explorer le potentiel de l'exportation de ses huiles. Deux axes ont été identifiés comme prioritaires dans ce travail :

- L'exportation d'huile pour la production **de biodiesel** ou d'ester **à destination des marchés valorisant les bas niveaux de GES**. Aujourd'hui le bilan GES de nos productions est avant tout travaillé pour répondre à des impératifs réglementaires mais n'est pas valorisé en tant que valeur compétitive sur les marchés. Or, les marchés d'Europe du Nord et Allemagne qui considèrent le point de GES comme une clé d'incorporation des biodiesels dans leur carburant, permettraient de valoriser les travaux d'amélioration de la durabilité de nos productions et en particulier notre modèle de chaîne de production française et territoriale. Par ailleurs le biodiesel de colza émet moins de CO2 que celui produit à partir de soja ou de palme.
- L'exportation **d'huile alimentaire ou matières grasses de spécialité vers le Maghreb et les pays Asiatiques** d'autre part. Aujourd'hui, ces régions sont tournées vers le Canola canadien, qui a tourné sa stratégie vers l'export grâce à un positionnement prix compétitif mais également une démarche de communication et de marketing tournée vers ces clients et s'appuyant sur une différenciation qualitative solidement argumentée. Sur ces marchés, la filière française pourrait bénéficier de l'image qualité de sa productions portée par l'image du « Made in France » mais également de son positionnement non OGM.

L'ouverture de ces nouveaux marchés d'exportation à 5 ans est réalisable dans la mesure où :

- Un travail complet sur l'ensemble des maillons de la filière permet d'améliorer l'indice GES de nos productions
- Des moyens de communication et de marketing sont mis en œuvre par la filière pour permettre aux marchés extérieurs de connaître nos spécificités.
- Les barrières douanières et réglementaires sont favorables à notre pénétration des marchés.

Pour ce qui concerne les débouchés protéines, malgré l'objectif d'améliorer notre balance commerciale notamment en ce qui concerne les protéines végétales destinées à l'alimentation animale, la filière a pour objectif de développer l'offre à l'export de « produit et fabriqué en France » afin, en retour, obtenir les bilans économiques notamment pour les producteurs.

C'est par exemple le cas de la luzerne déshydratée destinée au Moyen Orient. La filière de la luzerne séchée souhaite ainsi répondre à la très forte demande du marché (Arabie Saoudite, Iran, : 3 Mt 2019) grâce à 40 000 ha supplémentaires. Ceci correspondant à 6 à 10 unités de transformation, représentant près de 800 emplois en zone rurale. Le développement du bio est aussi une opportunité pour la culture de la luzerne. Le défi de la transition énergétique impose que les nouvelles unités utilisent des sources latentes de chaleur ou de la biomasse.

ENGAGEMENT : Déployer le numérique au service de la traçabilité et de la sécurité alimentaire

ATTENDUS : Volume croissant de données traitées et d'informations diffusées entre les opérateurs

Comme cela est abordé dans l'objectif 2.3, les nouvelles technologies numériques permettent d'assurer une traçabilité « filière » sans avoir recours à un organisme centralisateur. Cette nouvelle voie rend la traçabilité plus sûre, plus généralisable et moins coûteuse (technologie blockchain par exemple). L'ensemble de la filière des oléo-protéagineux souhaite s'appuyer sur les formidables opportunités qu'elle présente pour améliorer la compétitivité de la chaîne de valeur et apporter des réponses aux fortes attentes sociétales en matière de traçabilité et de sécurité alimentaire.

Les acteurs industriels de la filière projettent de développer l'utilisation du numérique pour étudier le comportement du consommateur (*Machine Learning* et Bigdata), la création de nouveaux modes de distribution d'outils et services pour le consommateur connecté et pour mettre le numérique au service du développement durable et des entreprises (suivi de la chaîne logistique, gestion de la qualité, gestion de la traçabilité...).

Le digital permettra également de faire évoluer la supply chain et les modes de commercialisation et de distribution entre agriculteurs, OS, industriels et clients, par exemple pour optimiser les délais de livraison ou encore proposer des nouveaux modes de contractualisation entre les maillons de la filière avec des services supplémentaires.

Pour l'atteinte de cet objectif, la filière soutiendra les initiatives qui viseront le rapprochement entre grandes entreprises ou entités publiques et start-up dans le but d'inventer et proposer des solutions innovantes : outils de visualisation et d'aide à la décision, systèmes numériques et robotisation.

4. Objectif 1.4 - ASSURER LA COMPETITIVITE DES PRODUCTIONS AGRICOLES

ENGAGEMENT : Mettre en œuvre des Plans de transition dans chacun des bassins de production et par la construction et le déploiement des systèmes de culture « multi-performants »

ATTENDUS :

- + 10 à 20% sur le résultat économique de l'exploitation,
- Baisse de 20 à 30 % de l'usage des produits phytosanitaires (voire 40 % à titre expérimental via projet SYPPRE) pour les producteurs engagés dans les plans de transition des bassins de production
- Baisse sensible de l'émission des GES de 20 à 30%,
- Amélioration du potentiel des sols, avec une augmentation du taux de matière organique et de l'activité biologique.

La diversification des assolements français, avec notamment un accroissement de la présence de protéagineux, sous-représentées actuellement, constitue aujourd'hui le levier le plus efficace pour accélérer les progrès vers l'agriculture durable. L'intérêt de cette diversification pour la composante environnementale de la durabilité ne fait aucun doute. Les difficultés rencontrées pour concrétiser cette meilleure diversification sont liées aux deux autres composantes, économique et sociale, de la durabilité.

Sur le plan économique, la diversification implique dans certains bassins, une baisse de la sole des cultures dominantes. Or, cette concentration des volumes de production est un des leviers de compétitivité mis en œuvre par ces filières, notamment au niveau de la gestion logistique. Toutefois, cette concentration porte atteinte au potentiel productif dans la durée. *A contrario*, l'insertion d'une proportion croissante d'oléoprotéagineux permet de reconquérir dans la durée un potentiel de rendement accru, et des teneurs en protéines plus élevées. Le gain de compétitivité à moyen terme de chaque grand bassin de production de grande culture peut passer donc par une phase de perte, qui doit être considérée comme un investissement. La filière propose d'organiser, par grand bassin, une concertation permettant de viser des objectifs d'évolution des assolements des systèmes de production vers plus de durabilité en introduisant si nécessaire plus de diversification en lien avec des gains de compétitivité et de rentabilité à court ou moyen terme et en veillant à ce que les productions s'insèrent bien dans le tissu économique local par une implication des opérateurs économiques.

Sur le plan microéconomique, la diversification induit pour le producteur de nombreuses incertitudes, économiques bien sûr, mais aussi techniques, organisationnelles. Les instituts techniques agricoles ont su mettre en place des dispositifs d'accompagnement stratégique des producteurs, en relation avec une diversité d'organismes de développement, qui ont permis d'accompagner des groupes de producteurs pilotes dans des refontes profondes de leurs systèmes de culture voire d'exploitation. Ces dispositifs s'appuient sur une articulation de plateformes de démonstration co-construites, de réseaux de producteurs suivis et animés, et de conseils

personnalisés. Ils permettent l'adaptation aux spécificités très locales des exploitations suivies. Une démultiplication forte de ces systèmes d'accompagnement innovants est nécessaire pour inscrire les systèmes actuels vers une dynamique plus durable. Il serait opportun de mettre en place, au niveau des exploitations, un soutien à la transition « de diversification » (analogue au soutien à la transition en agriculture biologique), qui serait conditionnée par l'adhésion à un conseil stratégique agronomique et à l'insertion dans un plan de transition de bassin.

Les objectifs sont donc :

- D'établir et de mettre en œuvre avec les autres filières des grandes cultures, les organismes de développement (organismes stockeurs et chambres d'agricultures) et les collectivités locales, des « **Plans de transition de bassin** » sur la majorité des grands secteurs de production de grandes cultures avec des objectifs d'évolution spécifiques des surfaces, des rendements, des qualités, des coûts de production et des résultats des exploitations.
- D'accompagner sur chacun des bassins précités un nombre conséquent d'agriculteurs *via* la mise en place de plateformes et de réseaux d'accompagnement de producteurs,
- De proposer aux agriculteurs en partenariat avec les instituts, Terres Inovia en particulier à partir des acquis récents, un conseil individuel innovant spécifique à la parcelle, intégrant un pilotage beaucoup plus agronomique, basé sur l'interaction sol/plante, et dont les décisions sont anticipées et guidées par l'observation, afin de valoriser au maximum les capacités des cultures à faire face aux aléas et augmenter dans la durée le potentiel des sols de l'exploitation

ENGAGEMENT : Soutenir les innovations consacrées aux intrants phytosanitaires et à l'innovation variétale comme sources de compétitivité

ATTENDUS :

- **De nouvelles variétés améliorant les rendements, la résistance aux maladies, l'adaptation aux changements climatiques**
- **Des solutions de bio-contrôle efficaces, rentables et disponibles sur le marché**
- **Des dispositifs d'autorisation de produits de protection des plantes tenant compte des impacts agroécologiques globaux**

La situation des cultures oléoprotéagineuses vis-à-vis variétés et des intrants phytosanitaires et phytostimulants (produits de protection des plantes - issus de la chimie de synthèse et biosourcés, produits fertilisants, produits de stimulation du fonctionnement de la culture ou du sol) est paradoxale. Les oléoprotéagineux sont une opportunité pour réduire l'usage des intrants de synthèse dans les successions culturales françaises (réduction des pressions de bioagresseurs permise par la plus grande diversité et l'allongement des rotations, réduction de la fertilisation grâce aux légumineuses fixatrices d'azote atmosphérique, etc.). Pourtant, le développement de ces cultures est lui-même freiné par un accès difficile à l'innovation en matière d'intrants.

Les moyens consacrés à l'innovation variétale sont d'autant plus faibles qu'une espèce représente de petites surfaces : de fait, l'écart se creuse avec les grandes espèces, qui sont de plus en plus adaptées

(au climat, aux réductions d'intrants), faciles à cultiver, et mieux adaptées aux débouchés. L'innovation en protection des grandes cultures est presque exclusivement dédiée aux espèces les plus cultivées : du fait des coûts d'homologation pour la chimie de synthèse, du fait de l'investissement de recherche massif encore nécessaire pour les solutions biosourcées. Il existe un risque très significatif de rupture dans la disponibilité de solutions de protection des cultures, pouvant aboutir à la disparition d'espèces : la lutte contre la bruche de la féverole est emblématique. Par ailleurs, les oléoprotéagineux sont une opportunité agronomique pour réduire l'usage des intrants de synthèse dans les successions culturales françaises (réduction des pressions de bioagresseurs permise par la plus grande diversité et l'allongement des rotations, réduction de la fertilisation grâce aux légumineuses fixatrices d'azote atmosphérique, etc.).

La filière oléoprotéagineux fait face à un grand nombre de verrous concernant l'amélioration variétale des cultures oléagineuses pour l'augmentation des rendements dans le cadre d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement. Elle s'investit selon 2 dimensions : celle des espèces, pour continuer d'améliorer les rendements des oléo-protéagineux, notamment en protéines, et mieux outiller la production de légumineuses, et celle de la nature des intrants. Ce deuxième point est un changement majeur : jusqu'à présent l'innovation phytosanitaire issue de la chimie de synthèse fournissait suffisamment de solutions sans intervention forte de l'interprofession. Les voies d'innovation à poursuivre sont donc :

- Poursuite des efforts de sélection variétale (notamment par la génétique) et d'amélioration de la qualité des produits pour augmenter les rendements et les performances des différentes cultures adaptées à une agriculture durable respectueuse de l'environnement tout en prenant en compte l'évolution des contraintes auxquelles elles font face (climat, pathologies, disponibilité en eau et en intrants) ; en particulier soutien à des projets collaboratifs sur l'édition des génomes visant la création de variétés améliorées non OGM répondant aux enjeux de la filière, de la production à la transformation et aux produits finis,
- Soutien à des solutions de bio contrôle, jusqu'aux tests sur cultures oléoprotéagineuses et l'autorisation de mise sur le marché,
- Révision et simplification du dispositif public de d'autorisations de produits de protection des plantes issus de la chimie de synthèse, pour une liste de cultures à impact agroécologique global positif (plantes fixatrices d'azote en priorité).

ENGAGEMENT : Mettre à disposition des producteurs et des logisticiens des outils digitaux permettant d'accroître la performance technico-économique des productions en accord avec ces objectifs de bassin.

ATTENDUS :

- Diffusion généralisée des informations, des références pour l'aide à la décision des producteurs
- Augmentation des échanges avec les groupes locaux de producteurs
- Optimisation des circuits logistiques des graines

Les outils digitaux offrent en effet des opportunités pour accompagner le mouvement vers une agriculture plus durable.

Sur le plan économique, le smart farming (combinaison d'agriculture de précision, d'outils d'aide à la décision tactiques, et de techniques d'apprentissage numérique) permettra d'optimiser toujours plus le retour sur investissement de chaque dépense et de réduire les impacts environnementaux des opérations indispensables d'apports d'intrants, d'utilisation des machines, etc.

Sur le plan social, ces outils sont d'excellents outils d'accompagnement au changement. De nombreuses évolutions de pratiques culturales ont été accompagnées de manière spectaculaire par des outils d'aide à la décision qui permettaient de répondre aux questions de mise en œuvre de ces changements. Ces outils permettent aussi de s'adapter à un contexte de complexification du métier d'exploitant agricole, en facilitant la réalisation de certaines tâches et la prise de décision.

ENGAGEMENT : Mettre en œuvre un cadre de partenariat ambitieux et précis dans ses attendus opérationnels entre l'institut Terres Inovia (référence professionnelle pour les producteurs) et l'INRA

ATTENDUS: obtenir un accord cadre précis en 2018 avec pour enjeu l'amélioration des rendements des productions oléagineuses et protéagineuses

Il s'agira en effet de créer les conditions pour que sur l'ensemble des enjeux d'innovation (variétés, intrants, conduites agronomiques, enjeux sanitaires et de première transformation), les orientations données aux recherches conduites par l'INRA en partenariat avec Terres Inovia ou soutenues financièrement par les fonds de filière (Terres Univia) soient priorisés et pilotés en fonction ses attentes opérationnelles.

5. Objectif 1.5 –METTRE EN OEUVRE UN PLAN PROTEINE AMBITIEUX POUR PRODUIRE PLUS ET MIEUX LES PROTEINES VEGETALES

ENGAGEMENT : Innover et investir avec l'aide des pouvoirs publics, des programmes de soutiens européens et de la PAC

ATTENDUS

- Amélioration de la robustesse des cultures légumineuses (innovation variétale, conduite des cultures),
- Transition « protéique » et agro-écologique des exploitations,
- Développement de débouchés assurant la compétitivité des oléoprotéagineux et contribuant à la croissance de l'économie bas carbone
- Développement de démarches de durabilité qualifiées et rémunératrices

- **Disponibilité d'une agriculture numérique permettant d'accélérer l'accès à l'ensemble des innovations par les agriculteurs et conforter leur compétitivité comme celle de la chaîne de valeur.**

La filière n'a eu de cesse depuis 40 ans d'innover pour :

- Produire durablement les protéines concentrées dont notre pays a besoin (tourteaux à partir des graines oléagineuses, légumineuses) et ainsi améliorer notre autonomie,
- Valoriser les huiles issues de la trituration des graines oléagineuses (produisant les tourteaux) en huile alimentaire à très haute valeur nutritionnelle pour l'Homme, en biocarburant et vers des marchés en croissance en biomolécules et biomatériaux.

Cet investissement constant s'est traduit par un taux d'indépendance protéique national de plus de la moitié (près de 55%), quand il est encore d'une trentaine de pourcents en moyenne en Europe. Ce résultat n'aurait pu être obtenu sans la contribution de la co-valorisation simultanée des protéines et de l'huile issue des graines oléagineuses.

Les états généraux de l'alimentation ont consacré la durabilité de l'agriculture comme l'enjeu central du modèle agricole et alimentaire français, la durabilité agricole se caractérise simultanément par, (1) une viabilité économique, (2) le respect de l'environnement, (3) la responsabilité sociale, (4) la production de produits sains et de qualité, (5) la préservation du potentiel productif futur qui permettra de continuer à répondre aux critères précédents.

La mise en place d'une stratégie nationale de conquête de l'autonomie protéique française constitue le meilleur moyen d'accompagner l'agriculture française vers ce nouveau modèle, qui constituera un changement historique à deux titres. Premièrement par la démonstration française que l'ensemble des critères de la durabilité agricole peuvent être atteints simultanément. Deuxièmement en rompant le statut quo mondial ayant consisté depuis 50 ans à abandonner la production protéique basée sur le soja en Europe au profit de l'Amérique du nord et de l'Amérique du sud. Les conséquences de ce partage des productions sont nombreux : dépendance aux importations de matières premières riches en protéines (OGM et non OGM) avec parfois des conditions environnementales et sociales contraires à celles de l'Europe ; affaiblissement de la compétitivité sur le marché mondial de nos céréales du fait de l'absence des cultures légumineuses dans les assolements qui ne permet pas d'obtenir durablement les taux de protéines requis ; faible production d'externalités environnementales positives par l'agriculture due à la trop faible présence de la diversité des cultures oléoprotéagineuses et des fourrages séchés.

L'investissement de la France dans un grand Plan Protéines est nécessaire pour rattraper les déficits de performance creusés par un demi-siècle d'absence d'ambition protéique nationale. Ce Plan doit conduire notre pays dans les cinq prochaines années à améliorer son autonomie pour atteindre 65 % (trajectoire obligatoire si nous souhaitons une autonomie d'ici 2030). Il aura en son cœur l'innovation et l'investissement, en soutenant un effort de recherche-développement opérationnel qui devra systématiquement être couplé à des aides à l'adoption de l'innovation par chaque maillon des filières : production au niveau des exploitations, organisation économique de la collecte, commercialisation, transformation. Ces investissements de R&D couplés à un appui politique à

l'adoption permettront à la France de déployer le formidable potentiel de production protéique dont elle dispose grâce à la diversité des cultures oléoprotéagineuses - tourteaux de colza et tournesol, soja, pois, féverole, lupin, légumes secs, de luzerne déshydratée... – à destination à la fois de l'alimentation humaine et animale et d'une bioéconomie décarbonée.

Il convient de cumuler plusieurs leviers dans les cinq prochaines années, pour atteindre les objectifs visés par le plan. Ils sont de deux ordres : le soutien à la recherche développement (dont les premières applications doivent aboutir dans les 5 prochaines années, voir ci-après) et le soutien à l'investissement tout au long de la chaîne de valeur.

Mettre en œuvre un véritable plan de Recherche-Développement-Innovation pour ce plan protéine doit avoir pour objectif central d'obtenir des retombées à court terme (de 3 à 5 ans). Comme proposé lors des EGAlim, un tel plan ne pourra se mettre en place sans une mobilisation concertée et partagée avec les pouvoirs publics français (CASDAR, France Agrimer) et avec un appui des fonds communautaires (futur programme « protéines » européen, PAC) pour un montant estimé à **35 M€ sur la période, financés pour moitié par les acteurs de la filière**

6. Objectif 1.6 - PORTER DE NOUVEAUX DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE TRANSITION DURABLE

Notre filière veut être une **filière pilote partenaire des pouvoirs publics** dans l'élaboration d'un véritable plan d'accompagnement en mode projet pour chaque maillon de la filière de la production à la transformation.

ENGAGEMENT : Privilégier les soutiens à l'investissement

ATTENDUS : Des dispositifs parfaitement complémentaires et synergiques assumés conjointement entre les acteurs de la filière et les pouvoirs publics

Il apparaît indispensable de prévoir des dispositifs d'aide à l'investissement (Crédit d'impôt associé à l'innovation, aide à la transition par exemple) pour :

- Permettre aux producteurs et collecteurs de disposer des analyses stratégiques adaptées à la diversification des systèmes de cultures et plus largement à la mise en place de **Plans de transition de bassin (voir plus loin)**. Pour cela il peut être envisagé :
 - La création de chèques « conseil stratégique pour la durabilité des exploitations » (défiscalisation des coûts du conseil). En complément de ce conseil individuel, afin d'inscrire le développement des nouvelles cultures de diversification sur les territoires dans leur dynamique économique, Terres Inovia, en partenariat avec Arvalis et Invivo, a conçu le service CASSIOPEE, destiné en priorité aux organismes économiques. Sur la durée du plan, ce service sera déployé pour permettre aux coopératives et négoce agricoles d'éclairer leur vision stratégique en lien avec leur territoire et ses spécificités afin d'accompagner les exploitations par un conseil stratégique cohérent avec leur vision, avec le suivi d'indicateurs de résultats économiques, écologiques et sociaux calculés au

niveau des exploitations suivies et agrégés à l'échelle du territoire. Cet objectif sera atteint si au moins 50% du territoire est concerné par cette démarche à la fin du plan.

- Des **aides à la transition**, afin que ces plans de Transition de bassin et les dispositifs d'accompagnement stratégique puissent être mis en œuvre en minimisant les risques. Ces **contrats de transition** doivent permettre aux agriculteurs, sur la durée et selon les conditions définies par le plan, de bénéficier d'une **aide transitoire** comme cela est mis en place pour la conversion en agriculture Bio.
- L'amélioration variétale en protéagineux et soja (soutien à la recherche applicative et à l'innovation)
- La digitalisation de l'exploitation par une éligibilité des investissements dans le Numérique au Crédit d'Impôt Innovation pour les entreprises agricoles
- Le développement d'unités de stockage adapté à l'allotement très segmenté et l'équipement à la ferme pour la réception, le nettoyage et le triage en amont des centres de stockage et d'allotement (Éligibilité des investissements au Crédit d'Impôt Innovation)
- Des investissements dans les industries de transformation des graines et des fourrages déshydratés

Les industries de transformation des graines seront invitées à orienter leurs investissements pour adapter l'utilisation des graines à l'évolution des débouchés, compte tenu des anticipations de changements réglementaires, en Europe et en France. Les différentes plateformes d'innovation et instituts par la filière seront sollicités pour aider à ces évolutions. Par exemple le centre technique des corps gras, l'ITERG, est un outil essentiel du maillon transformation : face à d'importantes mutations économiques et sociétales. L'interprofession des oléagineux et des protéagineux continuera à faire appel à son expertise reconnue pour faire avancer la recherche collective dans les domaines des lipides et dérivés ainsi que dans le domaine des protéines de tourteaux.

ENGAGEMENT : Mettre en place un fonds assurantiel face aux aléas climatiques et la volatilité des prix

ATTENDUS : mise en place de ce fonds dans les toutes prochaines années

Les producteurs d'oléagineux ont identifié qu'il leur faut, en complément des outils existant déjà - DPA, épargne de précaution et assurance socle - un outil qui leur apporte un **filet de sécurité en cas de perte importante de revenu résultant d'un aléa climatique ou économique**. Ce dispositif doit leur permettre de sécuriser leur marge brute et ne doit se déclencher que dans les situations de pertes importantes et dont la **fréquence doit rester exceptionnelle**. Afin d'optimiser l'efficacité de cet outil et d'en réduire le plus possible les coûts de gestion, il devra être basé sur des indices, et prendre la forme d'un fonds de mutualisation de la filière, même si durant toute la phase de constitution du fonds, le recours à un outil d'assurance sera sans doute nécessaire

Le dispositif préconisé est basé sur fonds de mutualisation sectoriel créé par l'interprofession et abondé par les producteurs. Les premières études, qui ne portent que sur la partie colza, montrent qu'il serait possible de couvrir les risques climatiques et économiques grâce à une garantie de marge brute, appuyée sur des indices nationaux pour prix et départementaux pour les rendements et les

charges. Cette garantie pourrait être apportée par un fonds filière avec recours à assurance extérieure pendant la phase de constitution du fond puis uniquement pour la partie « catastrophe ». Pour la production de colza, 10 à 15 ans seraient nécessaires pour constituer ce fonds qui devra pouvoir faire face à des sinistres atteignant 100 M€ une année sur dix et pouvant en cas de catastrophe naturelle atteindre 550 M€.

Pour qu'un tel dispositif puisse fonctionner, la participation des Pouvoirs publics à la constitution initiale du fonds, comme l'y autorise le règlement Omnibus, est indispensable. *MONTANT NON CHIFFRABLE A CE STADE*

LEVIER 2 – VALORISER LE « PRODUIT EN FRANCE » POUR NOS PRODUCTIONS AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA FILIERE ET LES CONSOMMATEURS

1. Objectif 2.1 - ENCOURAGER LE PARTAGE DE LA VALEUR PAR DE NOUVEAUX CADRES CONTRACTUELS VALORISANT LE « PRODUIT ET TRANSFORME EN FRANCE » POUR TOUTES NOS CULTURES

Pleinement consciente de l'importance de lier consommateur et producteur, la filière des oléo-protéagineux a déjà expérimenté la mise en place de démarche filière à travers l'huile alimentaire avec les opérations Fleur de Colza ou Cœur de Tournesol.

Fleur de Colza a permis de démontrer la faisabilité d'une démarche aboutie de la production à la transformation, en réunissant les acteurs de la chaîne de valeur sous un cahier des charges certifié par un organisme de contrôle indépendant puis en communiquant directement au consommateur par le biais d'un message de marque. La démarche de Cœur de tournesol valorise quant à elle l'utilisation de la traçabilité jusqu'aux champs, afin de garantir le « produit et transformé » en France. Fortes de ces expériences réussies, la filière des oléo-protéagineux souhaite continuer à développer les démarches valorisant les spécificités et les atouts de l'ensemble des chaînes de valeur.

ENGAGEMENT : Créer et promouvoir des filières françaises non OGM certifiées (y compris Bio)

ATTENDUS :

- Valorisation de l'origine France de l'ensemble des huiles et tourteaux issus des filières colza et tournesol
- La moitié des productions de soja certifiées Soja de France en 5 ans
- La moitié des productions de protéagineux et de légumes secs est engagée dans des filières sous cahier des charges et repose sur des

chartes de production évoluant vers des schémas de certification à l'horizon 2020/2022

- **Dans 5 ans, le taux de graines de ferme utilisé hors cadre légal sur protéagineux et soja passera de 50 à 60% en moyenne à environ 30%**

La grande diversité des chaînes de valeur existantes et émergentes que compte la filière des huiles et protéines végétales sont autant de réponses des acteurs de la filière qui ont démontré leur capacité à s'organiser et mettre en œuvre des cadres de relations et d'engagements avec un certain succès (conversion massive du colza érucique en colza 00, engagements d'approvisionnement des unités de biodiesel, accord interprofessionnels sur les modes d'approvisionnement et la qualité des graines de colza et tournesol).

Aujourd'hui ils sont mobilisés pour élaborer au sein de l'interprofession des cadres de développement des cultures oléo-protéagineuses françaises permettant de faire valoir des éléments de différenciation forts comme la caractéristique non OGM, l'origine française, la traçabilité et la durabilité depuis le maillon production (entraînant la production de semences) jusqu'au produit fini.

Par exemple, ces démarches se traduisent par :

- Une préparation technique en amont des instances ad hoc du premier addendum technique européen portant sur les normes de commercialisation des graines de soja d'origine européenne,
- Le lancement en 2018 du schéma de certification Soja de France (qui intègre une obligation de contractualisation entre les acheteurs et les vendeurs) et d'outils d'aide à la contractualisation.

Cette démarche globale amène les acteurs à prendre leur part de responsabilité dans le succès du développement et peut se décliner sous des formes à adapter au cas de chaque chaîne de valeur. L'interprofession dispose d'une marque de filière Terres Oléo-pro reposant sur une approche plutôt systémique valorisant les productions oléo-protéagineuses issues de l'agriculture française, avec un bon niveau de traçabilité et reposant sur de bonnes pratiques. Cette marque de filière peut éventuellement opérer en marque ombrelle permettant de valoriser jusqu'au consommateur final des schémas spécialisés de certification

Ainsi il s'agit pour la filière :

- D'inciter au développement de filières à des échelles variées du petit territoire à l'échelon national valorisant les productions oléagineuses et riches en protéines sous cahier des charges impliquant une qualification des produits, une segmentation de l'offre et incitant en conséquence les acteurs à contractualiser entre eux,
- Mettre en place des schémas de production allant de chartes jusqu'à la certification permettant de différencier et promouvoir les productions sur un ensemble de critères dont l'origine, la caractéristique non OGM, la durabilité des pratiques et le recours à la contractualisation,
- De mettre en œuvre des cadres de contractualisation engageant les opérateurs sur la durée, sur les modalités de formation des prix et éventuellement sur la qualité. Ces contractualisations peuvent par exemple s'opérer à l'échelon régional entre les producteurs de matières premières végétales et animales,

- De susciter la prise de responsabilité au bon niveau de chaque maillon de la filière avec un enjeu fort sur la rémunération des obtentions végétales sur les légumineuses à graines et sur les modalités de prise en compte et rémunération de la qualité au niveau du producteur,
- D'intégrer les distributeurs et les consommateurs au bon niveau de discussion dans le cadre interprofessionnel pour les rendre acteurs et co-responsables du succès des démarches.

Ces objectifs seront atteints si :

- Les acteurs des filières concernés partagent une même ambition de développement sur la durée et s'approprient les exigences et contraintes du maillon précédent ou suivant,
- Des opérateurs ou groupes d'opérateurs acceptent de mutualiser certaines informations sur les coûts, marchés, opérations et investissements pour mieux gérer et supporter le risque,
- Les distributeurs valorisent au juste prix les engagements pris par ses fournisseurs et la qualité différenciée des produits issus de ces filières,
- Les consommateurs s'approprient ces schémas et acceptent de payer plus cher pour une qualité donnée,
- On encourage la contractualisation entre la production et les stades de la transformation et de la valorisation par des mécanismes incitatifs (fiscaux et/ou réglementaires).

ENGAGEMENT : Décliner la démarche à l'ensemble des débouchés y compris les énergies renouvelables et les produits issus de la chimie verte « made in France »

ATTENDUS :

- **Positionner durablement les biocarburants français dans les énergies renouvelables, le plan climat et dans la transition énergétique nationale ;**
- **Implanter un bio-carburant B100, issu à 100% d'huile de colza de la filière française**

De la même façon qu'il est aujourd'hui attendus par les consommateurs des démarches de filière sur l'alimentation humaine, l'ensemble des débouchés de la filière des oléo-protéagineux doit pouvoir faire valoir son engagement de production française aux consommateurs d'énergie renouvelable (bio-carburant issus de la filière France) ou de produits issus de la chimie verte (cosmétiques...).

A titre d'exemple, la filière s'est investie dans le développement d'un nouveau biocarburant : le B100, qui contient 100% d'ester de colza français et a été autorisé au niveau de l'Union Européenne.

Dans la perspective d'une sortie du diesel engagée par le Gouvernement à l'horizon 2040 dans le cadre du Plan Climat, le B100 prend tout son sens : il B100 pourra bénéficier aux transporteurs routiers par poids lourds. Ces flottes captives disposent de leurs propres cuves et système de distribution de carburant, indépendamment du réseau de stations-services, par l'intermédiaire duquel ce carburant 100% bio-sourcé leur sera distribué directement.

L'objectif de cette démarche est de mettre en avant l'image d'un biodiesel pur colza made in France, ce qui permet de limiter d'autant les imports d'esters car sur ce créneau la filière française sera techniquement, commercialement et logistiquement plus performante ; de faire tourner les usines françaises et préserver les emplois, soutenir l'agriculture française (emplois non délocalisables), élargir la palette des carburants 100% renouvelables disponibles en France ; et contribuer à l'autonomie protéique de la France.

2. Objectif 2.2 - CONTINUER A PLACER LES ENJEUX NUTRITIONNELS ET DE SANTE AU CŒUR DE NOS STRATEGIES POUR DEVELOPPER UNE OFFRE ALIMENTAIRE DE QUALITE

ENGAGEMENT : Soutenir la recherche et le transfert de connaissance en matière de qualité alimentaire des produits issus des oléoprotéagineux

ATTENDUS :

- **Disposer de nouveaux éléments objectifs mettant en évidence les propriétés fonctionnelles des huiles et des protéines issues des oléo-protéagineux pour l'alimentation humaine ;**
- **Développer des procédés permettant de valoriser les protéines de colza et tournesol pour l'alimentation humaine.**

L'amélioration de l'état nutritionnel de la population constitue un enjeu majeur pour les politiques de santé publique conduites en France, en Europe et dans le monde.

Une nutrition satisfaisante étant un facteur de protection de la santé, la filière des oléo-protéagineux, depuis plus de 30 ans, investit dans des programmes de recherche pour une meilleure connaissance des qualités nutritionnelles des produits de la filière (huiles et protéines) en alimentation humaine comme animale (à des fins de nutrition humaine).

Concernant les huiles végétales à destination alimentaire, comme les produits dérivés (margarines) ou en contenant (sauces, plats cuisinés, conserves, etc) elles restent et resteront la production de référence à partir des graines oléagineuses. La recherche collective en la matière se poursuivra et visera à consolider les acquis en la matière : propriétés nutritionnelles des oméga 3 et autres acides gras insaturés, biodisponibilité, effets sur la santé cardiovasculaire, du cerveau, la santé de l'enfant, les pistes sont nombreuses qui restent à explorer.

Par ailleurs, les nouvelles recommandations du PNNS préconisent un rééquilibrage des apports protéiques vers une plus grande part des protéines végétales : c'est un enjeu de santé pour nos concitoyens que la filière des oléo-protéagineux souhaite pleinement s'approprier, à travers les atouts des protéagineux mais également le développement de protéines concentrées issues du colza, tournesol et du soja.

A ce titre, la filière continuera de soutenir les actions de promotion et de communication des protéines végétales.

Les résultats sont là : les nouvelles tendances du marché sont poussées par la volonté de consommer des produits de meilleure qualité nutritionnelle, la recherche croissante de produits durables, la montée en puissance du flexitarisme et un prix compétitif des matières protéiques végétales.

La filière continuera de soutenir les démarches de filières valorisant des oléo-protéagineux locaux et ayant mesuré ses impacts en matière de santé humaine. Elle renforcera donc sa mobilisation sur le suivi de l'évolution des pratiques alimentaires et sur la diffusion des résultats des travaux scientifiques menés, auprès des prescripteurs médicaux, des scientifiques et des consommateurs. Il est pertinent de mesurer la progression des produits contenant des ingrédients protéiques végétaux et pour cela, il faut continuer à développer les outils mis en place, notamment par le GEVP :

- Baromètre de perception des protéines végétales par le consommateur,
- Bilan de référencement des produits contenant des protéines végétales.

De même, se rapprocher du consommateur final en faisant de la pédagogie sur les intérêts des protéines végétales, est une piste pour permettre le développement des produits en contenant.

Ainsi La filière continuera à placer les enjeux nutritionnels au cœur de sa stratégie de développement d'une offre alimentaire de qualité en mobilisant des moyens sur différentes actions :

- La question de la sécurité sanitaire et de la qualité des produits de la filière sera au centre des préoccupations de l'interprofession avec par exemple la participation à la mise en place de normes, de méthodes d'analyse standardisées...,
- L'accompagnement des recherches permettant d'argumenter et de différencier les huiles pour leur qualité nutritionnelle et valeur santé, caractéristiques fonctionnelles mais également développer un axe fort sur les protéines : caractérisation du potentiel nutritionnel du matériel génétique des semences, détermination des propriétés nutritionnelles des protéines pour la nutrition humaine et animale,
- Par ailleurs, la filière facilitera la mise en place et le soutien public de projets de recherche amont sur les protéines végétales issues des oléagineux et les légumineuses à graines. La valorisation à haute valeur ajoutée des protéines des graines de colza et de tournesol est un axe de développement prometteur,
- l'interprofession soutiendra également toutes les actions visant, à partir des résultats de recherche, à innover et à valoriser les légumineuses et les protéines végétales extraites des graines oléagineuses mais aussi les programmes d'innovation technologique visant à préserver toutes les valeurs nutritionnelles des graines,
- L'interprofession soutiendra les initiatives de filières aux pratiques exemplaires et dont l'intérêt nutritionnel des aliments par les modes de culture et/ou l'alimentation des animaux est démontré (Bleu-Blanc-Cœur, agro-écologie...),
- La valorisation des productions biologiques sera intégrée à l'ensemble des programmes.

Enfin, la filière participera, avec les instituts techniques agroalimentaires et les entreprises, à la création de nouveaux produits alimentaires répondant aux problématiques de santé publique et appuiera scientifiquement et technologiquement les nouvelles entreprises et start-ups. Pour cela la filière continuera de s'appuyer sur son centre technique de référence l'ITERG, mais également sur ses outils de recherches et de scale-up mutualisés comme la plate-forme Biogys, le CEDOP, Improve, Pivert et OLEAD.

Au-delà de la santé et de la nutrition une attention particulière devra également être portée sur les questions d'acceptabilité et de propriétés sensorielles, représentant des enjeux majeurs pour les protéines végétales.

3. Objectif 2.3 - CONFORTER LE DIALOGUE ENTRE LES OPERATEURS INTERVENANT DANS L'ALIMENTATION HUMAINE POUR ETRE A LA MESURE DES ATTENTES DES CONSOMMATEURS

ENGAGEMENT : Inviter des organisations professionnelles de seconde transformation et de la Grande Distribution à débattre sur nos orientations en termes d'innovation et de contractualisation

ATTENDUS : Conforter l'offre de la filière à la demande des consommateurs et renforcer la promotion des valeurs portées par la filière

Les oléoprotéagineux et les légumineuses fournissent des matières premières et des ingrédients multiples à de nombreux acteurs du secteur de l'alimentation humaine (1^{ère} et 2^{ème} transformations, RHF...) qui ont peu de lieux d'échanges collectifs pour exprimer leurs attentes, faire connaître leurs enjeux propres et appréhender et anticiper d'éventuels verrous et leviers des maillons précédents.

Etant donnée la diversité des produits alimentaires concernés (matières brutes comme les légumes secs, aliments- ingrédients comme l'huile, aliments prêts à consommer tels que les produits au soja et les margarines et ingrédients comme les matières protéiques végétales (MPV) et lécithines), les attentes des consommateurs sont variées, en fonction des usages, et pas toujours facilement mesurables.

De plus, la mise à disposition de ces produits se fait par différents types de circuits : RHF, distribution HD et GMS, circuits spécialisés et dans une moindre mesure les circuits courts.

La nécessité de rassembler tous ces acteurs aux métiers différents pour créer un lieu de dialogue et de prise de hauteur sur les enjeux généraux de la filière est donc primordiale.

Ils seront ainsi associés à des Groupes de travail et à la commission alimentation humaine pour échanger collectivement, recenser leurs attentes et élaborer en concertation les indicateurs leur permettant de suivre l'évolution des travaux.

Les acteurs de l'aval (distribution, associations de consommateurs) seront associés à la mise en place de questionnaires et observatoires (usages, perceptions, prospectives...).

Après analyse des différents résultats, des restitutions ouvertes seront organisées pour favoriser les échanges.

Des campagnes d'information vers le grand public seront poursuivies.

Parallèlement, des actions d'information seront également menées vers certains acteurs de l'aval (restauration collective notamment) dans l'objectif de faire connaître :

- l'interprofession en tant qu'outil de concertation entre les acteurs,
- les produits de la filière (huiles ou produits animaux issus de nos filières oléo-protéagineuses).

Pour une meilleure compréhension mutuelle, une note de conjoncture filière sera également partagée au-delà des familles professionnelles.

L'interprofession continuera d'accompagner l'émergence d'associations professionnelles comme elle le fait depuis 30 ans en soutenant des associations comme Sojaxe.

De la même manière, des relations privilégiées seront mises en place avec Protéines France regroupant des acteurs industriels et des groupes coopératifs français pour travailler en concertation.

ENGAGEMENTS : Développer des outils digitaux permettant d'accroître l'échange des informations (origine, traçabilité, qualité, durabilité) jusqu'au consommateur.

ATTENDUS : Augmentation du volume d'informations transmises aux consommateurs via les plateformes utilisant le portail ApiAgro

Outre le pilotage des exploitations et des opérations logistiques et industrielles, l'intérêt le plus fort dans les années à venir réside peut-être dans les capacités d'échanges d'information, entre producteurs, et du producteur au consommateur. Entre producteurs, le partage d'expériences *via* les outils digitaux prend déjà une ampleur considérable, et permet à des pratiques agricoles innovantes d'être testées et adaptées à chaque contexte à une vitesse inégalée. Le long des filières, il est aussi de plus en plus possible d'associer le producteur et le consommateur dans la conception et le suivi des cahiers de production, et de faire transiter les données à chaque acteur qui les nécessite. Cela représente par exemple pour la logistique et la segmentation des productions une opportunité d'optimisation conséquente.

Les objectifs sont :

- De favoriser les plateformes d'échange entre producteurs et de développer des méthodologies permettant de favoriser le repérage et la diffusion d'innovations
- De tester les technologies permettant de suivre et de caractériser la production d'un produit du semis jusqu'à l'assiette, notamment pour des productions sous charte de qualité

Pour cela il s'agira ici de continuer à œuvrer avec les autres filières pour mettre en oeuvre les outils et les dispositifs (plateformes APiAgro, standardisation des données, sécurisation des transferts massifs de données *via* la Blockchain et de leur traitement par la BigData...) pour rassembler les informations d'intérêt pour répondre aux attentes du marché et pour assurer des interactions efficaces jusqu'au consommateur.

4. Objectif 2.4 - PARTAGER L'ANALYSE DE LA FILIERE AVEC LES POUVOIRS PUBLICS POUR AGIR EN COMPLEMENTARITE ET AVEC EFFICACITE

ENGAGEMENT : Œuvrer pour une parfaite synergie des actions de la filière avec celles conduites au travers des politiques publiques

ATTENDUS : Un plan de Filière en parfaite articulation dans les objectifs, les moyens et les délais avec les politiques publiques mises en œuvre (MAA et MTES)

Il s'agira de partager régulièrement avec les pouvoirs publics (MAA, MTES) et les établissements publics (France Agrimer, ANSES...) les éléments d'analyse de conjoncture de la filière et s'assurer de la complémentarité voire de la synergie des actions conduites par chacun (plan protéine, biocarburants, bio-économie, politique de recherche notamment à l'INRA dans les domaines ayant trait aux oléo-protéagineux et à leur débouchés...).

LEVIER 3 – CONFORTER LA DURABILITE DE NOS CHAINES DE VALEUR -DEVELOPPER UNE BIO-ECONOMIE CIRCULAIRE BAS CARBONE

1. Objectif 3.1 - RENFORCER LA CONTRIBUTION DES OPERATEURS DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE LA CHIMIE VERTE ISSUES DES OLEOPROTEAGINEUX

ENGAGEMENT : Contribuer significativement à la bio-économie et à la transition énergétique du pays.

ATTENDUS :

- Développement de nouvelles valorisations sur l'ensemble de la plante (B100, nouvelles molécules pour la chimie verte, biocarburants 2ème génération, matériaux issus des fibres...)
- Augmentation du nombre d'entreprises innovantes ou d'unité de productions utilisant ces innovations et augmentation des emplois induits sur le territoire national.

La filière des oléo-protéagineux est par nature engagée dans la bioéconomie : elle valorise l'ensemble de la graine dans une recherche d'optimum d'efficacité d'utilisation de la biomasse : la protéine essentielle pour l'autonomie protéique française, l'huile alimentaire, la production de biodiesel et de glycérine à partir du colza ou encore la valorisation de dérivés de l'huile de colza, de tournesol oléique et de lin dans diverses applications en chimie verte.

Ainsi, en contribuant à l'autonomie protéique française, elle participe activement à la production d'énergie renouvelable, et donc à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (la production de biodiesel de colza en France émet 60% de gaz à effet de serre en moins que son équivalent issu du pétrole), tout en créant de la valeur et de la vitalité au sein de territoires ruraux.

Les développements des valorisations des huiles, et demain en protéines, en molécules biosourcées de substitution à la pétrochimie inscrivent pleinement la filière dans la dynamique de la bioéconomie.

Afin de permettre un développement plus important de la bioéconomie française, la filière doit pouvoir valoriser l'ensemble de ses productions (huiles, protéines et biomasse ligno-cellulosique, coproduits) sur des marchés innovants à plus forte valeur ajoutée. Pour cela la filière des oléo-protéagineux oriente ses efforts sur :

- Le développement de la recherche et développement pour de nouvelles valorisations en chimie verte (oléochimie et protéochimie). Le lien entre la recherche amont et les applications en aval doit être renforcé pour permettre le scale-up des procédés et de développer des produits aux propriétés innovantes et compétitifs dans un contexte de prix bas des ressources fossiles,
- La filière doit dans le même temps développer de nouveaux marchés à plus haute valeur ajoutée. Le développement du B30 et du B100, bio-carburants à destination des flottes captives, doit répondre à cet enjeu en produisant de nouveaux produits en accord avec les enjeux de transition énergétique bas carbone : en particulier s'appuyer sur des esters de colza produits et transformés en France dans leur composition permettraient d'intégrer pleinement une démarche de valorisation de la biomasse sur le territoire, et ainsi favoriser le cercle vertueux de la bio-économie,
- L'investissement dans la valorisation de la biomasse lignocellulosique doit également être poursuivi pour diversifier les voies de valorisation : valorisation en énergie (biocarburants de seconde génération, projet BIOTFUEL, méthanisation) ou en biomatériaux,
- Le développement de nouveaux systèmes de production, comme les CIVE (cultures intermédiaires à vocation énergétique, système de 3 cultures en 2 ans) doit également rentrer dans cette stratégie de diversification autour de la bioéconomie. Ces systèmes innovants permettent de produire plus et mieux et de diversifier les débouchés et de créer de la valeur ajoutée.

Ces axes pourront être travaillés dans la mesure où :

- Sont poursuivis et en amplifiés les **engagements dans le soutien à l'innovation** :
 - des start-ups et des nouvelles entreprises qui innovent tant sur les produits (EVERTREE : production de résine biosourcée à partir de tourteaux de colza), que sur les outils (BIOSCO : outil d'optimisation des circuits logistiques),

- des centres de R&D permettant le développement de nouveaux produits (Echantillothèque de l'ITERG qui met à disposition d'industriels une gamme de bioproduits aux propriétés innovantes),
- des outils permettant le passage de l'échelle laboratoire à l'échelle pilote et pré-séries industrielles pour le développement de nouveaux marchés (PIVERT avec le BIOGIS Center et la plateforme CEDOP de l'ITERG).
- Les **freins d'ordre économique** peuvent être levés par une évolution du cadre réglementaire et fiscal afin de permettre aux oléagineux et aux protéagineux puissent jouer un rôle central dans la bioéconomie nationale et européenne d'ici 5 ans, en permettant à des matières, produits, énergies au départ **plus coûteux que leurs équivalents pétrosourcés** à devenir compétitifs à courte échéance.

2. Objectif 3.2 - CONFORTER L'APPORT DES PRODUCTIONS OLEO-PROTEAGINEUSES A LA BIO-ECONOMIE CIRCULAIRE BAS CARBONE TOUT EN GARANTISSANT DE LA VALEUR AU PRODUCTEUR

ENGAGEMENT : Mobiliser l'évolution des variétés, des intrants et des systèmes de cultures comme sources de durabilité des exploitations

ATTENDUS : outre l'amélioration économique, amélioration du bilan environnemental global des exploitations

Comme indiqué par l'**objectif 1.4** l'innovation dans le domaine des **semences** et des **intrants** (, produits de protection des cultures...), est essentielle à la fois à l'amélioration de la compétitivité et à l'amélioration du bilan environnemental.

De même les systèmes de culture apportent une part très importante dans la durabilité globale des cultures et les innovations en ce domaine seront là aussi essentielles (voir objectif 1.4).

ENGAGEMENT : Valoriser des services écosystémiques apportés par la production de graines oléo-protéagineuses.

ATTENDUS :

- Disponibilité d'un premier référentiel suffisamment simple de la nature et la quantification des services écosystémiques a été mis au point et validé (échelle par type de système ?, labellisation de systèmes à haute valeur de service écosystémique ?)
- Existence de mécanismes et instruments de marché permettant de monétiser ces services ont été identifiés et sont prêts à rentrer en tests pilotes.

Pour toutes les raisons évoquées au 1.8, il est important que l'ensemble des services écosystémiques rendus par les productions d'oléagineux et de protéagineux soient rémunérés à leur juste valeur.

Les processus de fonctionnement des écosystèmes naturels génèrent des bienfaits notamment d'ordre environnemental mais aussi en termes de qualité des produits. Le panel de cultures de la filière oléagineuse et des plantes riches en protéines offre un potentiel de conception et de conduite de systèmes de grandes cultures hautement durables qu'il convient d'éprouver, d'optimiser et d'évaluer. Ces systèmes constituent la seule voie efficace à moyen/ long terme pour répondre aux attentes sociétales en terme d'atténuation du changement climatique (via la diminution des gaz à effet de serre à large échelle), de baisse maîtrisée des intrants phyto-pharmaceutiques.

Si la baisse des intrants ou la hausse des rendements de la culture suivant la culture oléoprotéagineuse peut se traduire en gain économique pour peu que l'on considère la performance du système, beaucoup d'autres impacts environnementaux ne trouvent pas de matérialisation dans la valeur de la graine et des produits qui en sont issus.

Les mécanismes de marché du carbone n'ont pour l'instant pas été à la hauteur des enjeux de la diminution des émissions nécessaires à une modération du changement climat. Finalement, seul le colza parmi nos cultures, bénéficie d'un marché accordant une valeur aux graines qualifiées sur leur valeur d'émission et à même de contribuer aux quotas de diminution de GES dans le produit.

D'autres leviers doivent donc être envisagés à la fois pour faire reconnaître le rôle significatif de ces cultures dans la lutte contre le changement climatique, et la transition écologique et pour conférer une valeur supérieure aux productions de graines qui en sont issues.

Rémunérer des aménités environnementales sera aussi un levier important pour la production de la luzerne. Que ce soit du fait du stockage du carbone, de la dynamique sur la biodiversité, ou son impact sur la qualité de l'eau grâce un indice de fréquence de traitement (IFT) faible ou son impact climatique grâce à la captation de l'azote de l'air et sa redistribution dans le sol.

Il s'agit ainsi de :

- de se doter d'indicateurs ou de méthodes de mesure et de qualification de la valeur écosystémique d'une production qui seraient partagées et acceptées par les acteurs professionnels, politiques et de la société civile. Des outils existants, tels que les compteurs éconutrition obtenus par Bleu Blanc Cœur dans le cadre des accords collectifs ou méthodologie référencées Nations-Unies, pourront être utilisés ;
- d'accompagner les acteurs dans la construction de valeurs de marché reconnaissant les services rendus par les cultures oléagineuses ou riches en protéines aux systèmes agricoles et plus globalement à la société (premium durabilité par contractualisation, engagement sur de l'approvisionnement durable dans le plan RSE des entreprises, grande distribution) ;
- de favoriser l'accès des acteurs de la filière au marché carbone.

Ces objectifs seront atteints si :

- Les acteurs de la filière se donnent comme objectif commun d'améliorer la durabilité de leurs productions et d'œuvrer ensemble vers plus de reconnaissance sur ce critère,
- La société civile, les consommateurs et les distributeurs sont prêts à accorder de la valeur aux productions issues de systèmes vertueux en termes de durabilité.

3. Objectif 3.3 - AMELIORER LA DURABILITE DES CHAINES DE TRANSFORMATION

ENGAGEMENT : Inscrire la durabilité des chaînes de transformation de production d'oléo-protéagineux dans un plan de progrès permanent efficace car corrélé à la performance économique des systèmes.

ATTENDUS : Amélioration des indicateurs de durabilité des opérateurs industriels

D'importants efforts ont déjà été réalisés par le maillon industriel à travers la modernisation des usines afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ainsi pour la production de biodiesel en France, environ 42% de l'énergie utilisée dans les usines est issue de sources renouvelables.

Ainsi, c'est dans une démarche d'amélioration continue que s'exprime la volonté de la filière d'améliorer la durabilité des procédés de transformation :

- A travers l'amélioration de l'efficacité énergétique en lien avec les objectifs de réduction des coûts fixes de production.
- A travers la valorisation toujours plus poussée des co-produits (production d'énergie, recherches de molécules d'intérêts...) mais aussi de la diminution des parts non valorisées de la graine par les apports de la génétique (diminution du taux de cellulose des graines).
- A travers la recherche de produits « verts » (solvants verts...) dans les différents procédés de transformation, permettant à la fois d'améliorer la durabilité mais également de toucher d'autres marchés comme l'usage de la part protéique pour l'alimentation humaine.

Ces objectifs sont atteignables en 5 ans dans la mesure où :

- La filière continue de soutenir les projets de recherche (fonds FASO...) et les centres de recherche mutualisés et les unités pilotes partagées de scale-up des procédés (ITERG, OLEAD, Improve, Pivert,)
- Les efforts et investissements réalisés sont valorisables sur les marchés actuels ou sur de nouveaux marchés et soutenus par la société civile ou les pouvoirs publics.

4. Objectif 3.4 - AMELIORER EN CONTINU LE BILAN ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL POUR CHAQUE MAILLON DE LA CHAINE DE VALEUR ET MAINTENIR UN DIALOGUE PERMANENT AVEC LA SOCIETE

ENGAGEMENT : Poursuite d'une démarche de progrès ambitieuse et par la création d'un observatoire associant pouvoirs publics, ONG environnementales et notre filière

ATTENDUS :

- **La durabilité de l'ensemble des exploitations agricoles qui produisent des oléagineux et des plantes riches en protéines est suivie grâce à un observatoire**
- **La démarche vers plus de durabilité améliore significativement la compétitivité de tous les acteurs de la filière,**
- **L'Observatoire produit chaque année un bilan partagé des progrès réalisés, des réussites et des difficultés rencontrés par les producteurs et des actions qui peuvent être envisagées.**

La filière des huiles et protéines végétales a la volonté de poursuivre la démarche de progrès engagée depuis une dizaine d'année pour le Colza et qui avait pour objectif de réduire les émissions de Gaz à effet de serre le long de la chaîne de production et de transformation et d'utiliser des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (biodiversité, eau, sol).

Forte de cette expérience, l'objectif de la filière est désormais double :

- Améliorer la durabilité globale (environnementale, économique et sociale) des exploitations ainsi que de la chaîne de valeur en aval, par une extension avec les producteurs, de la démarche à l'ensemble des cultures oléo-protéagineuses. Cet engagement s'appliquera à l'échelle des systèmes de culture et des exploitations en y associant les autres filières des grandes cultures,
- Améliorer le partage avec la Société, des données et des informations relatives aux apports de la filière oléo-protéagineuses à la transition écologique au travers d'un Observatoire de la durabilité de nos productions en y associant les pouvoirs publics (MAA et MTES) et des **ONG environnementales** (fondé sur les différentes plateformes mise en œuvre telles que Duralim pour l'alimentation animale et plus globalement la démarche de progrès pour la filière)

CONCLUSION

Ce plan de filière marque une réelle ambition de l'ensemble des familles professionnelles à s'inscrire collectivement dans une amélioration significative de la compétitivité de l'agriculture française et de ses débouchés. Depuis 40 ans, cette filière a su démontrer son engagement solidaire avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur afin de permettre à tous de produire efficacement tout en répondant aux attentes de la société : produire et transformer en France, améliorer la valeur santé et la qualité des aliments, développer l'emploi, contribuer à l'indépendance énergétique par la production d'énergie renouvelable, préserver l'environnement, contribuer à la dynamique économiques de nos territoires...

Cette ambition s'accompagne de défis importants à très court terme qui ne peuvent être relevés sans :

- **Préserver** les investissements structurels, les gains de compétitivité et les acquis de filière depuis 30 ans en particulier pour le Colza ;

- Une capacité à **dynamiser le marché et renforcer la compétitivité** de chacune des cultures et de leurs débouchés ;
- Un engagement **conjoint avec l'Etat**.

Comme évoqué, la valeur de nos graines et le degré d'autonomie du pays en protéines végétales ne peuvent être obtenus sans un engagement cohérent autour de plusieurs axes totalement interdépendants :

1. un plan protéine réellement à la hauteur des besoins de l'alimentation française (protéines végétales pour l'alimentation humaine ou pour l'alimentation animale) et mobilisant dans les cinq prochaines années l'innovation, l'aide à l'investissement et le partage avec toutes les parties prenantes ;
2. un plan « biocarburants » ambitieux qui continue de donner à la France la capacité à la transition énergétique en réponse aux accords de Paris tout en préservant la production et les emplois en France ;
3. des programmes de transition pour la production des oléoprotéagineux et plus largement des grandes cultures, dans chacun des territoires et bassins de production français, adaptés aux capacités et aux spécificités des moyens de production. Ces programmes ne pourront être opérationnels sans impliquer l'Etat en Région et les collectivités territoriales.

En définitive ce plan de Filière, avec ses 3 leviers, ses 14 objectifs et l'ensemble des engagements qui en découlent, sont en total accord avec les attentes sociétales et les besoins économiques du pays. L'ensemble des « volets de transformations » envisagés par le Président de la République le 11 octobre 2017 et par le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation le 19 octobre 2017, trouve dans ce plan des traductions concrètes et opérationnelles.

Un premier chiffrage des surcoûts induits par ces transformations a été effectué en synergie avec Intercéréales sachant que les transitions portées par le « maillon » producteur sont communes à l'ensemble des grandes cultures (voir Annexe 2).

Le montant global estimé à ce stade est de l'ordre de 10,78 milliards d'€ dont :

- 10,225 milliards d'€ communs avec la filière céréalière (production agricole)
- 555 millions d'€ spécifiques à la filière des huiles et protéines végétales (logistique, stockage, transformation, R&D-innovation hors recherche publique).

Cela ne tiens pas compte du besoin d'amorçage d'un fonds assurantiel pour les agriculteurs (gestions des aléas et de la volatilité) : 15 millions d'€

Ces objectifs, ne peuvent être atteints sans un engagement stratégique conjoint de l'Etat autour de plusieurs leviers :

- Des aides à l'investissement (aides transitoires, crédit d'impôt...) pour les opérateurs et notamment les producteurs, logisticiens et industriels de première transformation qu'ils soient engagés dans des conversions en agriculture biologique ou qu'ils soient plus généralement engagés dans des Plan de transition de bassin ;
- Une réglementation et une fiscalité cohérentes avec les ambitions du plan afin que la filière puisse contribuer pleinement aux politiques de transitions écologique et énergétique :

- réduire les importations en protéines végétales,
- favoriser la production de biocarburants métropolitains (fiscalité du B100 par exemple) aux importations de biocarburants extracommunautaires et les biocarburants à base d'huiles de palme,
- maintenir l'emploi agricole et industriel en France ;
- Un appui à l'innovation (via le fonds CASDAR, les programmes France Agrimer) à destination de l'Institut Technique Terres Inovia, seul avec ces homologues ITA, à être en mesure d'accompagner les transitions attendues à 5 ans (sélection variétale, protection des cultures, systèmes durables...). Il est à noter que les soutiens issus du CASDAR pour accompagner le développement des protéagineux ont fortement diminué depuis 3 ans (- 600 k€) ce qui contraint l'institut à revoir à la baisse ses investissements en la matière ;
- Une politique de recherche publique et de formation en accord avec les enjeux en renforçant les moyens consacrés à l'agronomie d'une part et aux espèces oléo-protéagineuses d'autre part ;
- Un soutien durable aux initiatives de filières aux pratiques exemplaires et dont l'intérêt nutritionnel des aliments bruts par les modes de culture et/ou l'alimentation des animaux est démontré (Bleu-Blanc-Cœur, agro-écologie...) ;
- Garantir une meilleure rémunération des producteurs accompagnant la mise en place de nouveaux modèles agricoles vertueux, liés à un objectif de santé clairement affiché et garantissant la qualité nutritionnelle des aliments ;
- Donner un accès facilité aux marchés d'appels d'offres publics de la restauration collective aux produits issus des filières oléo-protéagineuses qui ont démontré et mesuré leur intérêt sur la santé de l'homme.

ANNEXE 1 - CONTEXTE STRATEGIQUE

1. ATTENTES DES CONSOMMATEURS – IMPACTS SUR LA FILIERE DES HUILES ET PROTEINES VEGETALES

Constat général :

Au plan mondial³ on constate un développement de l'urbanisation avec un écart qui se creuse entre les zones rurales et les zones urbaines des pays en développement, une augmentation des revenus, des transitions nutritionnelles en cours à différents niveaux selon les pays, une mondialisation des pratiques alimentaires avec en même temps un désir de valorisation des pratiques et productions locales. Plusieurs pays ont établi des recommandations nutritionnelles ambitieuses concernant la baisse de la consommation de produits carnés invoquant des raisons environnementales et de santé publique. La Chine qui consomme 28% de la viande du monde et près de 50% de la viande de porc à l'échelle de la planète, est le plus emblématique.

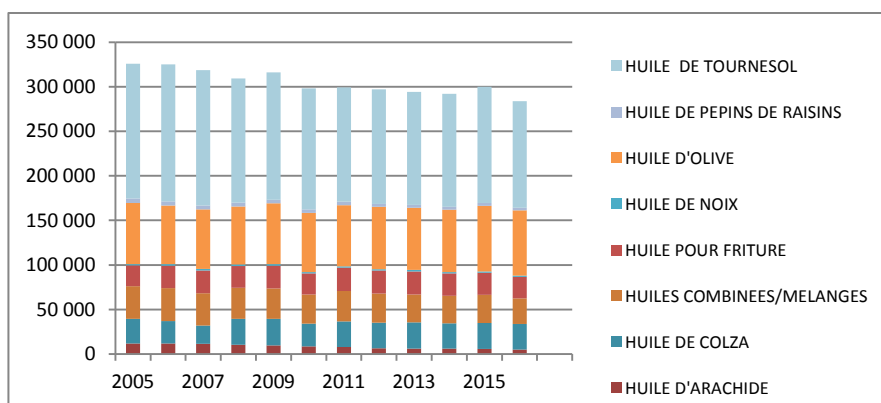
Au niveau français, suite à diverses crises (sanitaires et fraudes), la défiance envers l'industrie agroalimentaire s'est amplifiée ces dernières années. Néanmoins, la place de l'alimentation dans le quotidien des Français reste très importante (poste de dépense sur lequel ils souhaitent le moins rogner). Les consommateurs sont de plus en plus informés. Ils ont de moins en moins de temps pour préparer les repas mais attachent une importance au partage du repas. L'alimentation est par ailleurs un grand marqueur des inégalités sociales en France. Les études d'observation des consommations (INCA) indiquent que les besoins en lipides sont en moyenne couverts mais d'importantes insuffisances/carences sont constatées en ce qui concerne certains acides gras dits essentiels (familles des oméga-3) ainsi qu'en certaines vitamines. L'ANSES, en janvier 2017, recommande de réduire la consommation de viandes (max 25 g/ jour pour les viandes transformées et 500 g/semaine pour la viande rouge) et de consommer davantage de légumineuses. La consommation d'huiles de colza et de noix est également fortement préconisée pour leurs apports en oméga-3 (ALA).

La consommation d'huiles végétales en bouteilles (ventes GMS-HD) stagne sinon s'érode depuis plusieurs années (voir figure ci-après).

Grâce à leurs propriétés nutritionnelles, les protéines végétales (Matières protéiques végétales - MPV) jouent également un rôle important dans l'amélioration de la qualité des produits alimentaires dans lesquels elles sont incorporées (boulangerie, plats préparés, etc.). Les industriels en utilisent d'ailleurs de plus en plus dans leurs produits. Cela se traduit par une forte augmentation du nombre de produits alimentaires contenant des protéines végétales, avec une progression de 36 % entre 2011 et 2013 et de 18 % entre 2013 et 2015⁴.

³ MONDALim 2030, Etude prospective, 2017, Centre d'études et de prospective MAAF

⁴ Etude GEPU – Référencement des protéines végétales – 2015



Ventes d'huile de table en GMS, Hard Discount, Drive (à partir de 2015), en milliers de litres (Source: Nielsen pour Terres Univia)

Les légumes secs, dont la consommation a beaucoup baissé sur le territoire depuis le siècle dernier (1,7 kg/pers vs 7,3 en 1920), sont principalement consommés lors du déjeuner, plutôt à domicile (>75% à domicile). La demande n'est pas couverte par la production nationale nécessitant le recours aux importations (70-80% des volumes vendus). Près d'un tiers de la production française était valorisée sous signe officiel d'identification, de qualité et d'origine en 2000.

Concernant les aliments au soja, on constate une progression importante des ventes depuis plusieurs années avec un ralentissement ces 2 dernières années pour les catégories leaders (boissons au soja +4,3% vs. *Lait UHT* : -3,0% et desserts au soja +3,0% vs. *Total Ultra-Frais* : -3,0%). La catégorie traiteur est par contre en très forte progression (+138,0% vs. *Traiteur Libre-Service* : +6,1%)⁵.

Tendances

Les tendances Alimentaires qui impactent les produits de la filière des huiles et protéines⁶ sont les suivantes :

- Santé et Bien-être / Transparence : clean et clear labels, simplicité des produits, produits « sans » (sans OGM, sans additifs, sans gluten, sans lactose, sans palme, sans soja, sans conservateurs...), produits bio, produits performants (séniors, sportifs => protéines végétales et acides gras essentiels),
- Naturalité/demande de végétal/recul de l'animal : développement du flexitarisme, attentes de process plus doux, naturels et respectueux (extraction sans hexane), héritage culturel et traditionnel (produits fermentés),
- Sens/Nostalgie et authenticité : histoire du produit, valeurs humaines, origine du produit, retour « à la terre »,
- Expérience : individualisation, alimentation communautaire (vegan...) et faire soi-même
- Innovation/nouvelles expériences : ouverture à d'autres cultures, développement de nouveaux produits/innovation,

⁵ Données IRI CAM10-2017 (HM+SM) France

⁶ Tendances issues de l'étude prospective sur les comportements alimentaires en 2025 (MAAF et partenaires, 2017) et d'analyses de tendance d'experts (Cook Innov et C. Poignant).

- Recherche de nouvelles occasions de consommation/Prêt à manger /nomadisme : facilité d'accès (nouveaux modèles de distribution), de préparation et de consommation
- Tendances transversales : durabilité/moins de gaspillage, proximité, digitalisation, consommation stratégique (rapport qualité/prix).

Les défis généraux pour la filière pour l'alimentation humaine

Nos défis s'inscrivent dans le défi mondial de nourrir 9 milliards d'individus d'ici 2030 et d'anticiper les tensions à venir sur les marchés avec une hausse de la demande en huile dans les pays émergents et une avec une hausse généralisée de la demande en protéines végétales.

Au niveau français, la modification des goûts des consommateurs et de la valeur symbolique attachée aux différents aliments a été très profonde ces dernières années (pain, viandes...). Les critères relatifs à la qualité du produit, composition du produit et valeur nutritionnelle prennent de l'ampleur. Il s'agit donc pour les acteurs de notre filière de savoir répondre aux attentes différentes selon s'il s'agit d'huiles ou de de protéines, s'il s'agit de légumes secs ou de soja.

Attentes consommateurs Huiles et matières grasses végétales

- Recherche de naturalité (bio, vierge...)
- Recherche d'informations claires et simples sur les usages et qualité nutritionnelles
- Recherche d'alternatives à l'huile de palme
- Diversité de l'offre (segmentation)

Attentes consommateurs Protéines végétales

- Recherche d'une offre végétale qui s'intègre facilement dans les pratiques alimentaires quotidiennes (traiteur, snacking...) (50% des Français déclarent vouloir augmenter la consommation de produits végétaux dans les années qui viennent⁷)
- Développement d'une offre alimentaire spécifique (séniors, sportifs...)
- Amélioration de l'organoleptique

Attentes consommateurs Légumes secs

- Recherche d'une offre végétale qui s'intègre facilement dans les pratiques alimentaires du quotidien
- Recherche de produits locaux
- Améliorer la praticité d'usage : la rapidité de préparation
- Développer l'offre de produits non cuisinés prêts-à-préparer (4^{ème} gamme)
- Améliorer le confort digestif
- Apporter de l'innovation dans leurs usages (offre produit, packaging...)

Attentes consommateurs aliments au soja

- Recherche d'une offre végétale qui s'intègre facilement dans les pratiques alimentaires du quotidien
- Etre rassurés sur le sans OGM
- Recherche de produits sans lactose
- Recherche d'une production locale (matières premières et transformation)
- Etre rassurés sur les qualités nutritionnelles (isoflavones)

⁷ Observatoire des cuisines populaires Lesieur – Juin 2017

Le Tableau qui suit présente une analyse stratégique synthétique concernant les protéines végétales

Analyse stratégique concernant les protéines végétales pour l'alimentation humaine

FORCES	FAIBLESSES
Fort potentiel de ressources protéiques grâce à une production agricole performante et de qualité Industries de 1^{ère} transformation ancrées dans les territoires et industrie agroalimentaire dynamique et innovante, en particulier dans la transformation du soja en produits alimentaires et dans la production de protéines. Sourcing, « Origine France » et « sans OGM » (ex jus de soja) Relations historiques avec Inde pour export Cultures fixatrices d'azote Atouts nutritionnels (fibres, indice glycémique faible, effet satietogène...) => nouvelles recommandations nutritionnelles Anses : légumineuses Les protéines continuent d'être considérées comme faisant partie d'une alimentation saine.	Faible compétitivité pour les producteurs Déficit de notoriété pour les protéagineux, besoins de pédagogie pour les MPV Mauvaise connaissance des clients en graine entière (consommation traditionnelle) Filière non dédiée, peu de valeur ajoutée, difficile à démarquer Pas de disponibilité suffisante en volume et en qualité Lisibilité du marché (dispersion de l'offre, non visible), mise en contact des acteurs (O/D) difficile Concurrence en France entre marchés ingrédients et export (tension sur les prix, pas de cahier des charges commun) Services induits (sur autres cultures, GES...) non reconnus économiquement actuellement
OPPORTUNITES	MENACES
Besoin en protéines important à venir (étude BIPE 2014) : accroissement de la demande en protéines à 40% d'ici à 203, soit une croissance annuelle globale du secteur >7% Participation à la 2^{ème} transition alimentaire Recherche d'aliments d'origine végétale pour différentes raisons (éthiques, nutritionnelles, religieuses...) => augmentation du nombre de consommateurs adoptant un régime flexitariste + demande croissante provenant non seulement des consommateurs végétaliens et végétariens Une demande forte à l'étranger (marchés en croissance), en particulier continent nord-américain. Les tendances sans gluten, sans lactose ainsi que les craintes liées aux OGM Développement d'aliments pour nutrition spécialisée (sportif, régimes diététiques, seniors...) Image positive de « naturalité »	Concurrence accrue (production et logistique performantes) : dominance (Canada, UK, Australie) ; nouveaux pays producteurs (pays Baltes, Canada en février) Evolutions réglementaires IAA liées aux attentes des consommateurs (proportion de protéines dans saucisses végétales ; liste de 5 ingrédients ; clean label : recherche de produits simples) Barrières réglementaires (bromure de méthyle ; TAFTA, CETA, Brexit) ; crise économique / géopolitique mondiale Emergence de nouvelles sources de protéines (microalgues, insectes...) Favisme Progression des aliments à partir d'autres végétaux que le soja (coco, amande, riz...) plus importante >30000 T avec des évolutions à +50%, malgré des compositions nutritionnelles moins intéressantes. Recherche de produits « sans soja » / développement des alternatives végétales (coco, amande, riz...) déjà en cours sur le continent nord-américain

En conséquence s'agissant des **protéines végétales** la filière devra être en mesure de :

- Organiser et structurer les filières légumes secs pour répondre à la demande (volumes) d'origine française,
- Explorer et définir les liens entre le matériel génétique des semences, les variétés, la qualité et la quantité de protéines,
- Poursuivre le développement de la filière soja française non OGM et la valorisation des aliments au soja,
- Soutenir des projets de recherche visant à lever les verrous de développement des protéines végétales (nutritionnel, gustatifs, fonctionnels...),
- Encourager le développement d'une offre de produits alimentaires valorisant les légumineuses françaises, encourager la création et le développement de start-up susceptibles de développer rapidement des innovations en lien avec la filière.

S'agissant les **huiles végétales**, le tableau ci-après présente les éléments d'analyse stratégique qu'il convient de considérer spécifiquement.

Analyse stratégique concernant les huiles végétales pour l'alimentation humaine

FORCES	FAIBLESSES
Satisfaction des besoins nationaux	Absence de proposition économiquement viable d'alternative d'extraction à l'hexane
Produits de base des ménages, principalement de provenance de la filière française	Process agressif/impactant
Produits arguments santé (oméga3, vitamine E, matières grasses sans cholestérol)	Difficultés de développement de la culture du colza en bio
OPPORTUNITES	MENACES
Consommation en oméga 3 trop faible (étude INCA3), offrant de nouvelles opportunités aux huiles de colza et aux margarines contenant des oméga 3. Et ce, d'autant plus que les dernières recommandations nutritionnelles françaises offrent à l'huile de colza une excellente opportunité de valorisation.	La recommandation de l'ANSES d'augmenter la consommation d'huiles de colza et de noix pourrait créer de la confusion parmi les consommateurs français qui perçoivent l'huile d'olive comme le «gold standard» pour les huiles santé. Les qualités gustatives de l'huile d'olive aideront à protéger les ventes en GMS.
Développement du marché bio et des huiles vierges	Baisse de la consommation des ménages (huiles bouteilles)
Développement de filières d'export (Asie)	Remise en cause de la naturalité du procédé d'extraction et de transformation
Développement sur le marché de la RHF avec de nouvelles offres variétales (High oléique)	Traçabilité : contamination OGM
Rejet de l'huile de palme dans les produits élaborés	Maintien de la taxe huile
Végétalisation de l'alimentation (symbolique du végétal = naturalité = positif)	Développement de l'huile de coco en substitut de l'huile de palme mais également en achat direct
Développement de l'offre en RHF	

Ce qui conduit la filière à investir dans les défis spécifiques suivants :

- Développer de nouveaux process plus doux,
- Développer et valoriser la production d'huiles issues d'autres variétés de tournesol à fort potentiel pour les IAA et la RHF (profils d'acides gras par exemple),
- Développer le marché des huiles Bio d'origine française (cf. § agriculture biologique),
- Poursuivre la sensibilisation des prescripteurs et consommateurs français sur les atouts de la consommation d'huile de colza,
- Aller chercher de nouveaux marchés à l'export (Asie).

2. ENJEUX POUR L'ALIMENTATION ANIMALE

Aujourd'hui, l'élevage est de plus en plus la cible de critiques pour son impact sur l'environnement et la concurrence entre l'alimentation animale et l'alimentation humaine pour les matières premières.

En réalité :

L'élevage valorise une quantité importante de matières premières non consommables par les Hommes. Parmi eux, des coproduits de céréales (issus de meunerie, amidonnerie, distillerie), de protéagineux (coproduits du pois), d'oléagineux (tourteaux de colza et tournesol), de fruits (pulpes de citrus), de légumes et de tubercules (pulpe de betterave, de pomme de terre) ainsi que du lait (lactosérum issu de fromageries). L'ensemble des coproduits de transformation représente environ 40 % des matières premières utilisées dans les aliments composés en France (les tourteaux d'oléagineux représentant 30 % à eux seuls).

L'élevage ne produit pas uniquement des produits pour l'alimentation humaine mais aussi des abats et coproduits aux usages multiples (alimentation pour animaux de compagnie, oléochimie, pharmacie, cosmétique, tannerie/mégisserie, matériaux isolants à partir de la laine, fertilisants organiques...) qui fournissent d'autres services à la société.

Enjeux sur la nécessité de préserver les deux filières végétale et animale :

Les productions animales offrent un débouché de masse pour les coproduits de nombre d'industries nationales, dont les industries agroalimentaires. L'alimentation animale valorise annuellement 7,2 Mt de coproduits de transformation dont 5 Mt de tourteaux (campagne 2015/16, Céréopa) et dont 80 % sont d'origine nationale. La perte de ce débouché entraînerait une forte baisse de la compétitivité des industries ne pouvant plus valoriser leurs coproduits.

Les productions animales permettent de valoriser une grande quantité de matières non consommables par l'Homme (coproduits mais aussi herbes et fourrages) et de les transformer en protéines consommables. On constate ainsi que certains systèmes d'élevage sont producteurs nets de protéines consommables pour l'Homme.

L'alimentation animale (AA) offre un débouché de masse à un ensemble de productions végétales permettant leur développement sur le territoire. Les échelles de volumes de production apportent de la souplesse et une adaptabilité sur les marchés et permettent alors de valoriser les différentes

qualités de production. A titre d'exemple la filière soja de France n'aurait pas pu se développer sans le débouché sécurisant de l'AA puisqu'actuellement 70 % de la production est à destination de l'AA.

Ainsi les filières animales et la filière oléoprotéagineuse contribuent de façon synergique à la fertilisation organique des sols grâce aux apports d'azotes des légumineuses et du fumier/lisier par les élevages.

Le développement des volumes de production, notamment grâce à l'alimentation animale, est également une condition pour le développement des efforts de recherche sur certaines cultures. La recherche variétale étant longue et couteuse, elle permet une meilleure valorisation des cultures (tant au niveau économique qu'environnemental) mais ne se finance que par des surfaces suffisamment importantes. Il est en de même pour l'innovation technologique.

Les productions animales font partie intégrante de l'agriculture française et contribuent fortement à la diversité des territoires et des paysages et à la vitalité des zones rurales. En comparaison d'autres pays, la France présente une diversité de systèmes de culture et d'élevage qui permettent de valoriser les spécificités régionales.

Les prairies exploitées par les ruminants constituent des puits de carbone, limitent l'érosion, contribuent à la filtration des eaux de surfaces, à la limitation des pertes par ruissellement et à la recharge des nappes phréatiques.

Complémentarité nutritionnelle : les produits alimentaires d'origine animale contribuent à la diversification de l'offre alimentaire pour la population et à l'équilibre du régime alimentaire français. Les produits animaux et végétaux présentent en effet des caractéristiques différentes et complémentaires en termes de macronutriments comme de micronutriments, sans oublier les spécificités organoleptiques de chaque produit qui font la richesse du patrimoine culinaire national.

Il en résulte donc un défi majeur pour la filière oléo-protéagineuse de continuer à fournir pour l'alimentation la diversité et les volumes de protéines attendus par le secteur des productions animales. Un rapprochement avec les filières animales doit permettre de travailler sur tous les leviers de valeur liés à une alimentation animale « made in France » : taux et valeurs protéiques, diversité du sourcing, qualité sanitaire, volume, valorisation du non OGM français...

L'innovation doit être un levier important en investissant

- sur des variétés d'oléagineux ayant une forte teneur en protéine et sur des variétés de protéagineux plus robuste face aux aléas des cultures,
- sur des modes de productions et de logistiques garantissant des approvisionnements compétitifs et adaptés aux besoins locaux et nationaux,
- sur des modes de traitement des graines améliorant la qualité protéique des tourteaux (concentration et en valeurs nutritionnelles).

3. LES ENJEUX SPECIFIQUES AU SOURCING DE PROTEAGINEUX FRANÇAIS (Pois et Féveroles)

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle gouvernance de l'Interprofession des huiles et protéines végétales, la commission interprofessionnelle Etudes économiques et Marchés du 21 janvier 2016 a validé le lancement du projet ProtéaSupply. L'ambition de la filière est d'identifier les pistes d'amélioration de la compétitivité des pois et féverole à destination de l'alimentation animale et humaine. L'originalité du projet repose sur une nouvelle approche de la filière des protéagineux en considérant sa chaîne d'approvisionnement ou *supply-chain* (Temple, L., Lançon, F., Palpacuer, F., Paché, G., 2013). La gestion des flux de matières a été analysée de la récolte des graines à leur arrivée sur le lieu de première transformation ou d'exportation.

Constat et analyse de tendance :

L'analyse de l'environnement de la filière des pois et féverole, dans le cadre du projet ProtéaSupply (2016-2017), a mis en avant trois facteurs structurants source à la fois d'opportunités et de menaces (cf. Analyse stratégique SWOT présentée ci-après).

Il ressort tout d'abord que les influences socio-culturelles évoquées dans la partie précédente (évolution démographique, transitions alimentaires, préférences alimentaires...) affecteront durablement les besoins en protéines au niveau mondial. Deuxièmement, le soutien politique français (plan protéines), mais aussi européen (verdissement de la PAC) et mondial (année mondiale des légumineuses organisée par la FAO) accordé aux protéagineux et légumineuses permet de relancer l'offre de pois et féverole à destination de l'alimentation humaine et l'alimentation animale. Enfin, le changement climatique est la variable dont l'impact est la plus incertaine.

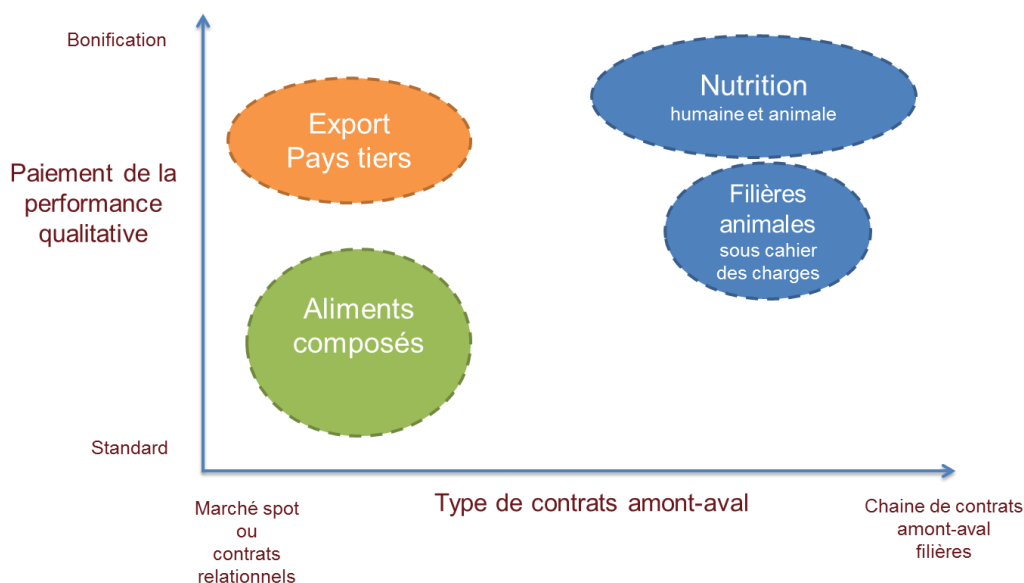
La compréhension des opportunités et des menaces fait ressortir les facteurs clés de succès du pois et de la féverole produits en France, pour se distinguer sur les marchés :

- Flexibilité et facilité d'utilisation (feed & food),
- Naturalité,
- Origine France,
- Non OGM,
- Non allergènes.

Trois chaînes de valeur sont actuellement à pourvoir avec des exigences différentes (Cf. Figure ci-après) :

1. les modèles de filière où la performance qualitative et la contractualisation entre l'amont et l'aval de type " filière " est nécessaire. La nutrition animale et humaine et les filières animales sous signe de qualité en France et à l'export (ex. : volailles Label, pisciculture, pet-food, oisellerie), soit environ deux cent mille tonnes par an en 2015/2016 ;
2. l'export pays-tiers à destination de l'alimentation humaine. Ce débouché n'est pas adapté à la contractualisation de type " filière ". Ce marché est de type " spot ", il convient de fournir constamment une bonne qualité et d'être réactif aux opportunités à travers le monde, principalement en Inde et en Chine pour le pois jaune ou Egypte pour la féverole. Il approcherait 200 000 tonnes pour la campagne 2015/2016 ;

3. l'alimentation animale (aliments composés) est en attente d'une offre suffisamment volumineuse pour favoriser l'approvisionnement régulier des usines sur plusieurs mois. Les prix sont fixés en référence à un panel de matières premières riches en protéines disponibles et cotées à un prix spot ou à terme. L'absence de caractérisation de différents coproduits issus des transformations et triages évoqués précédemment, ainsi que les lots de qualité visuelle dégradée, freine leur incorporation dans les formules des aliments composés.



Schématisation de la répartition actuelle des trois chaînes de valeur de la filière française de protéagineux selon leur niveau de performance qualitative et leur typologie de contractualisation entre l'aval à l'amont de la filière

Un travail de fond est donc à engager pour mettre en œuvre des cadres de contractualisation entre opérateurs (addenda, assurances...), améliorer les itinéraires techniques et accompagner les projets en cours.

De fait dans les cinq années à venir :

Nous avons pu mettre en évidence le haut niveau d'incertitude de production des protéagineux et le besoins de connaissance et de référence pour réduire ces incertitudes.

Les aléas de rendement et l'absence de solution efficace au niveau de la culture vis-à-vis de bioagresseurs tels qu'*Aphanomyces* (maladie racinaire, pois et aussi lentilles) et bruches (féveroles, pois, lentilles) limitent l'introduction de ces espèces dans certains territoires où elles s'étaient historiquement développées et/ou découragent les acteurs de se positionner sur ces productions et leurs marchés par crainte de qualités de graines très dégradées.

L'analyse interne de la filière met en avant l'étendue des compétences et des ressources de la filière des protéagineux français mobilisables pour relever les défis de demain. Nous disposons d'une recherche active (INRA et Terres Inovia) mais notoirement insuffisante en volumes et acteurs,

d'infrastructures (collecte, transport et exportation), mais surtout un savoir-faire historique qui nous place comme leader européen.

Cependant, l'étude révèle une mauvaise utilisation de nos avantages concurrentiels et pointe principalement une déficience dans le management de la qualité des graines.

Les protéagineux en effet peuvent être cassés, splittés, bruchés ; leur couleur peut s'altérer si des chocs, des variations de chaleur et d'humidité ont lieu après la récolte.

Pour préserver la qualité des pois et des féveroles après récolte, il convient de maîtriser les trois variables qui caractérisent la logistique agricole (Habert, N., 2002) : le travail des grains, le stockage et le transport.

Les actions prioritaires proposées sont donc d'augmenter sensiblement les efforts de recherche sur l'amont de la filière (sélection variétale, stratégie d'insertion des légumineuses dans les systèmes ..), d'améliorer la valorisation des protéagineux (Leviers 2 et 3), créer de la confiance chez les opérateurs et développer une approche de chaîne de valeur plus compétitive à chaque maillon de la chaîne (Lever 1) et développer de nouveaux usages par la stimulation d'innovations en alimentation humaine (Lever 2).

Analyse SWOT de la filière des pois et féveroles produits en France, ProtéaSupply, juin 2016.

OPPORTUNITES	MENACES
Contexte protéines et transition alimentaire	Offre dominante du Canada (pois), UK et Australie (féveroles) ; nouveaux pays producteurs (Pays Baltes, Canada en féverole).
Non OGM	Ralentissement du marché de l'alimentation animale en France
Non allergène (sans gluten, sans soja)	« Protéines du futur » (microalgues, insectes...)
Image positive : « naturalité »	Changement climatique
Sourcing, « Origine France »	Crise économique / géopolitique mondiale
« Uberisation » des marchés agricoles (production, commercialisation...)	Accords commerciaux (TAFTA, CETA, Brexit)
FORCES	FAIBLESSES
Leader européen (R&D, logistique...)	Faible compétitivité pour les producteurs, mauvaise image auprès des agriculteurs
Agronomie (systèmes de cultures, intrants), biodiversité	Filière non dédiée, peu de valeur ajoutée, difficile à démarquer
Empreinte carbone et aménités	Lisibilité du marché (dispersion de l'offre, non visible), mise en contact des acteurs (O/D) difficile
Souplesse d'utilisation (food & feed)	Teneur en protéines à améliorer
Simple d'utilisation (transformation simple)	Aménités et services induits (sur autres cultures, GES...) non reconnus économiquement actuellement
Industriels nombreux en France ou à proximité (feed et food) et dédiés. Trois chaînes de valeur présentes	
Volonté de plusieurs acteurs	
Forte conversion en agriculture biologique (cahier des charges de l'alimentation animale)	

4. MENACES ET OPPORTUNITES POUR LE DEBOUCHE « BIOCARBURANT »

Ce débouché, qui a été la force du développement de la filière constitue un marché de masse. Il est le débouché principal pour l'huile de colza (2/3), qui a permis d'augmenter l'indépendance française en MRP (54%).

Il s'est traduit par la création d'un outil de production performant et dont la rentabilité est aujourd'hui fortement mise à mal.

Cette filière est prise dans des controverses et des remises en question ciblées sur le diesel en général (diesel-bashing) d'une part et aux enjeux environnementaux de la production des biocarburants sans distinction d'autre part (bilan GES, palme, ...).

Les évolutions attendues font état

- d'un accroissement de la concurrence (soja argentin, palme, huiles usagées, ...),
- d'une réglementation limitative (Directive ILUC, projet RED 2 avec 3.8% d'incorporation maximale de biocarburant en moyenne dans l'UE),
- d'un marché du diesel et du biodiesel en contraction.

Face à cette conjoncture et parce que nous croyons à l'apport important des biocarburants issus de nos graines à l'indépendance protéique française et à la transition écologique et énergétique du pays, nous devons :

- Préserver l'existant (surfaces, outils industriels, emplois, ...) en valorisant l'apport de protéine comme le « made in France ». Pour cela le cadre réglementaire doit être plus favorable pour le biodiesel de colza (maintien du 7%) et plus protecteur (interdiction du palme, anti-subsidies, ...),
- Développer des marchés rémunérateurs pour les esters (B30-B100, gazole non routier, marché allemand, export, ...),
- Œuvrer pour mieux expliquer les valeurs et les apports de cette énergie renouvelable auprès des citoyens.

Il est important de rappeler les impacts potentiels du projet de directive Energies Renouvelables II sur les filières françaises de biocarburants et les territoires (estimations septembre 2017, BIPE) :

Impacts agricoles :

- Perte de débouché pour 900 000 ha de cultures (essentiellement colza),
- Effets baissiers sur les prix et les revenus agricoles (non simulé),
- Difficulté à remplacer le colza dans la rotation dans certains territoires.
- - 56 % de production de tourteaux de colza.
- Autonomie matières riches en protéines baisse de 54 à 28 %.

Impacts industriels :

- Baisse de 75 % de la production de biodiesel,
- Fermeture de l'équivalent en volume de 7,5 usines de biodiesel,
- Perte de 2 400 emplois marchands (hors agricoles).

Impacts économiques :

- Perte de 1,9 Md€ de valeur ajoutée en 2030 (12 Md€ en cumul sur 2020-2030) pour l'économie française.

Impacts environnementaux :

- Non atteinte de l'objectif de 15% d'énergie renouvelable dans les transports (fixé par la loi de transition écologique) => au mieux 11 % en étant très optimiste sur le développement de la 2G

Au final si nous devons faire une analyse stratégique globale concernant ce débouché majeur pour la filière :

FORCES	FAIBLESSES
France : Un des principaux producteurs mondiaux (≈2Mt dont 1,8 Mt d'EMHV), 2 ^{ème} européen, 1 ^{er} marché européen (≈3Mt)	Des matières premières relativement coûteuses (vs palme) => EMHV peu compétitif (vs palme/soja et vs gazole)
Un potentiel de production important (surfaces importantes)	Mobilisation de surfaces agricoles alimentaires (≈1 Mha) : débats sur la concurrence des usages
Une filière organisée de l'amont à l'aval (OS et outils industriels à proximité des zones de production et des ports)	Des matières premières aux rendements « faibles » : le poids GES est d'autant plus élevé pour la graine
Des outils industriels de grande taille très performants du point de vue process et environnemental	Un débouché au poids très important pour la filière (2/3 des volumes de colza)
Des dispositifs fiscaux et réglementaires incitatifs (TGAP,...)	Une sous-utilisation des outils (2,4 Mt de capacité)
OPPORTUNITES	MENACES
Vers de nouveaux produits : B30 – B100	Le biodiesel argentin : Menace concrète dès 2017 => menaces sur l'activité industrielle
Vers de nouveaux marchés : gazole non routier, export vers pays valorisant différemment les économies de gaz à effet de serre (Allemagne)	Palme et HVO : Pénétration croissante du palme en Europe via les HVO + La Mède
Un rôle central dans la bioéconomie, dans la réduction des émissions des gaz à effet de serre	Une réglementation instable => RED 2 : réduction du taux d'incorporation maximum (cf. étude BIPE)
Vers une interdiction du palme dans les biocarburants ?	Diesel : évolution du parc automobile vers plus d'essence et baisse de la consommation + difficultés à communiquer sur le sujet (mélange de tous les sujets)
Vers l'autonomie en matières riches en protéines ? Grâce à cette filière la France à une autonomie en MRP de 54%.	

5. QUELLES PERSPECTIVES OFFERTES PAR LA BIO-ECONOMIE ET LA CHIMIE VERTE ?

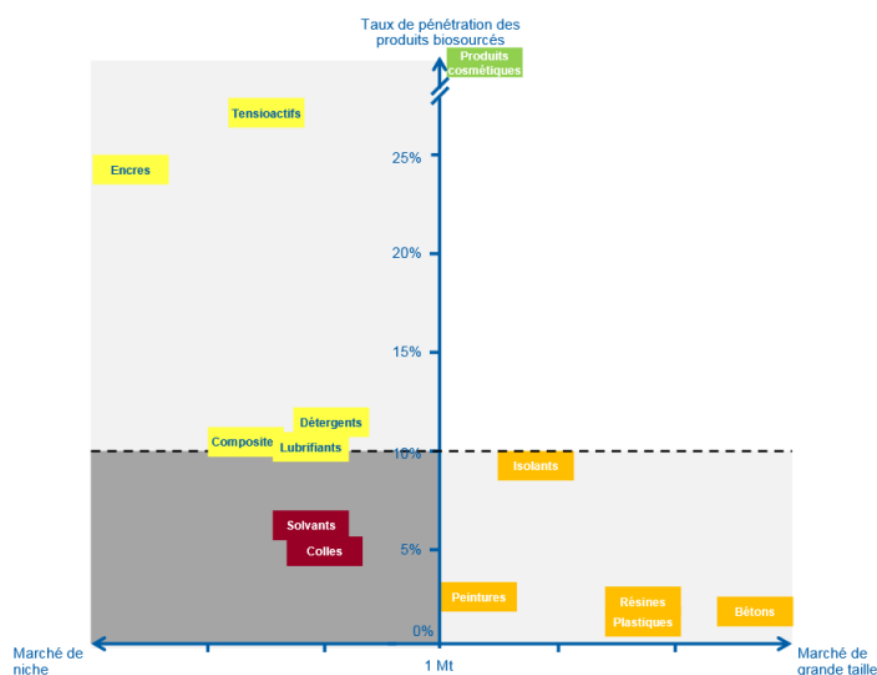
L'analyse du marché fait apparaitre de très grandes différences entre les débouchés issus de la bio-économie non énergétique et les biocarburants :

- Un marché de volume (commodités) pour les biocarburants vs un marché de niche (spécialités) pour la chimie verte et les biomatériaux,
- Pour une très grande diversité de molécules et d'applications potentielles, la maturité du marché voire même dans les processus d'innovation (échelle TRL), restent encore limitée ne permettant pas à court terme de compenser en volume et en valeur une diminution des débouchés Biocarburants.
- Une concurrence avec des produits pétrosourcés dont les coûts restent beaucoup plus faibles et qui limite le développement de marchés sans une évolution majeure des dispositifs fiscaux et réglementaire actuels.

Malgré ce constat, il est indéniable que nous nous attendons à un développement d'une stratégie bioéconomie au niveau européen et français avec une réglementation de plus en plus limitative pour les produits pétrosourcés (REACH). La filière a anticipé et fortement accompagné les processus de recherche-innovation dans ce domaine au travers d'investissements massifs dans des plateformes mutualisées et des dispositifs industriels innovants (plateforme PIVERT, plateforme CEDOP à l'ITERG, projet industriel BIOTFUEL, plateforme IMPROVE, ...).

Il appartient donc nécessaire à la filière de préparer l'avenir à 2030, en continuant à :

- Développer de nouvelles molécules, de nouvelles fonctionnalités, de nouveaux produits aux propriétés innovantes et en tenant compte de leurs taux de pénétration (voir figure ci-après),
- Valoriser en cascade de la biomasse vers des marchés à plus forte valeur ajoutée tout en maintenant des marchés à gros volumes (biodiesel) qui resteront mieux rémunérés au moins dans les 5 années à venir,
- Œuvrer pour valoriser ces développements auprès de la société citoyenne afin de permettre le maintien de l'existant (biodiesel) et le développement de nouveaux produits plus durables et plus rémunérateurs.



Potentiel de développement des produits biosourcés selon le taux de pénétration du végétal et de la taille globale des marchés adressés (ADEME – 2015)

Le tableau suivant synthétise l'analyse stratégique globale concernant les débouchés issus de la bioéconomie (chimie verte et matériaux) pour la filière :

FORCES	FAIBLESSES
Une filière déjà au cœur de la bioéconomie avec une valorisation de l'ensemble des fractions huiles et protéines (alimentaire-non alimentaire). Une recherche innovante et organisée avec l'existence de nombreuses start-up (EVERTREE), centres de R&D (ITERG), de scale-up (PIVERT), outils industriels (BIOTFUEL), dédiés aux oléoprotéagineux, ... Une logique de valorisation à l'échelle des territoires fidèle à la bioéconomie Une large diversité de molécules et de d'application dans la chimie, les matériaux, la cosmétique, l'énergie.	Pas encore d'organisation en bioraffinerie avec usages en cascade (peu de produits à haute valeur ajoutée) – Logique de valorisation de volume de la graine. Des matières premières peu compétitives face au pétrole quel que soit le débouché. Des huiles métropolitaines peu adaptées en l'état aux besoins de la lipochimie (le profil en acides gras du colza est trop varié). Des marchés (hors biocarburants) de petits volumes (~50kt). Des marchés (hors cosmétiques) à faible valeur ajoutée.
OPPORTUNITES	MENACES
Un contexte favorable : stratégies européenne et nationale de la bioéconomie + réglementation REACH Vers un développement d'un marché carbone plus rémunérateur ? Valorisation en cascade croisée des biomasses (inter-filières) Un marché potentiel en forte croissance avec certains secteurs à plus forte valeur ajoutée identifiés (notamment cosmétiques, lubrifiants et solvants et composites) Potentiel de valorisation de pailles (non valorisées aujourd'hui) – 1,3Mt mobilisables (ONRB 2016) + cultures intermédiaires Apport de propriétés innovantes dans les produits via le développement d'additifs biosourcés à forte valeur ajoutée permettant aux produits d'être compétitifs économiquement.	Désaccord la définition de la bioéconomie : avec ou sans biocarburants conventionnels ? Problématiques sur les changements d'affectation des sols et la mobilisation de surfaces agricoles restent d'actualité. Stratégie de substitution à l'identique (volumes relativement importants) qui ne fonctionne pas dans une logique purement économique et technique => vers de très petits volumes à forte valeur ajoutée ? Acceptation citoyenne ? A quel prix et pour quels débouchés (oui pour biomatériaux mais non pour biocarburants) ? Les coproduits ont un prix : la valorisation des « déchets » (pailles, huiles usagées, ...) en bioproduits ou énergie doit permettre aux producteurs d'être gagnant. Une valorisation (notamment des pailles) qui ne doit pas se faire au détriment du stockage de carbone et de matière organique dans le sol.

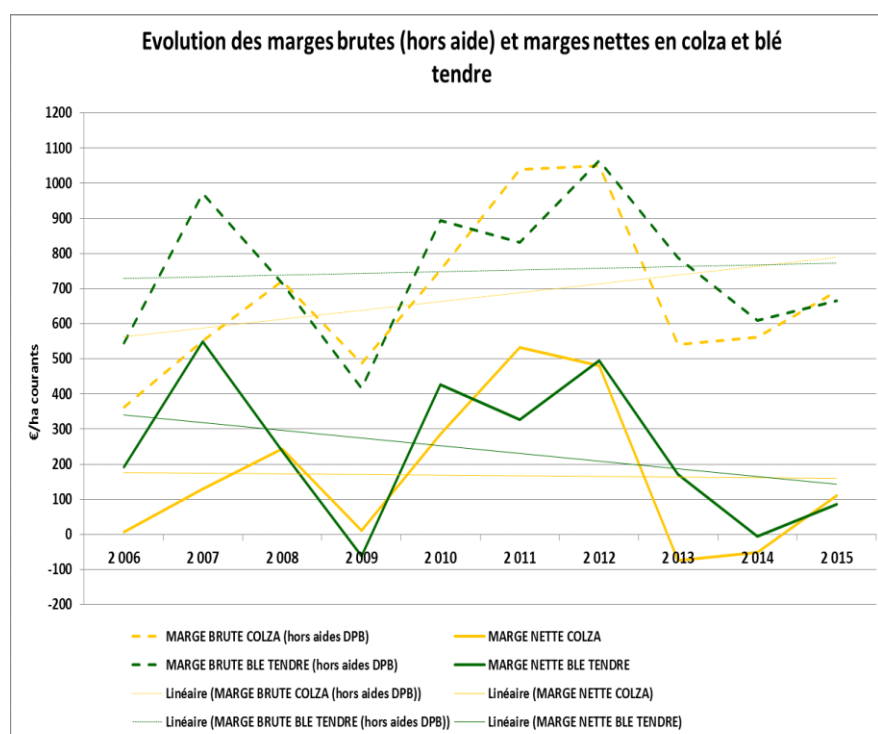
6. UN CONTEXTE DE PRODUCTION AGRICOLE FACE A DES DEFIS MAJEURS D'ADAPTATION POUR PERMETTRE UNE PRODUCTION A LA FOIS COMPETITIVE ET DURABLE

Les constats

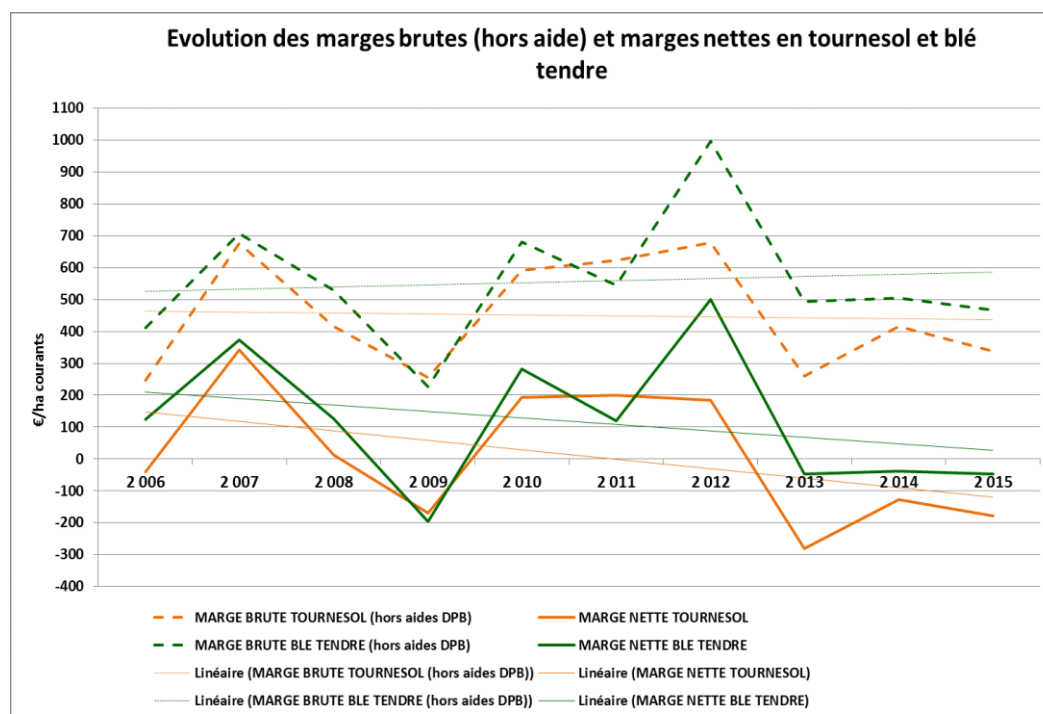
Les revenus des productions d'oléagineux sont de plus en plus variables : Sur les 10 dernières années (2006 à 2015), la marge nette réelle dégagée par un hectare de colza et de tournesol en France a ainsi varié respectivement de + 530 €/ha à -100€/ha et de +300 €/ha à -300€/ha.

Les principales causes de variation de ces revenus sont :

- Les variations de rendements, qui résultent, principalement des conditions climatiques.
- En colza la variabilité du rendement national est de l'ordre de 10%, mais elle est plus importante au niveau régional et individuel.
- La variabilité des prix : comme pour toutes les matières premières la variabilité des prix du colza s'est considérablement accrue depuis 10 ans, passant de 11% au début des années 2000 à 27% sur les 10 dernières années.
- Les variations du coût des intrants dont une partie importante est liée au cours du pétrole.
- Les évolutions réglementaires qui se traduisent souvent par des diminutions de soutien et des restrictions sur les moyens de production



Evolution des marges brutes et nettes de du colza et du blé sur les 10 dernières années de référence de l'observatoire coûts production Source CER France-Terres Univia, traitement Terres Inovia



Evolution des marges brutes et nettes de du tournesol et du blé sur les 10 dernières années de référence de l'observatoire coûts production Source CER France-Terres Univia, traitement Terres Inovia

Face à ces risques croissants, les producteurs ont développé des stratégies diversifiées qui passent par de l'épargne de précaution (DPA), de l'assurance (grêle et climatique) et l'utilisation d'outils de mise en marché (put, call, etc ...). Le plus répandu des dispositifs d'assurance climatique est l'assurance récolte ou assurance socle, qui permet aux producteurs de se prémunir, partiellement, contre les variations de rendement.

Mais cet outil bien qu'en partie subventionné par les Pouvoirs publics, n'a pas rencontré le succès escompté auprès des producteurs car le seuil de déclenchement et la franchise (30%/25%) sont trop élevés et surtout, seul le risque rendement (résultant d'une liste d'événements climatiques) est pris en compte. Les variations de revenus résultant de chutes de prix ou de hausses de coûts de production ne sont pas prises en compte, hors ce sont elles qui impactent le plus les variations de revenus.

Au plan réglementaire, la gestion des risques relève du pilier développement rural. Jusqu'à présent, des soutiens financiers pour le paiement de primes d'assurances ou pour la gestion de fonds de mutualisation ont été mis en place pour répondre à des incidents climatiques, sanitaires ou environnementaux. Un instrument de stabilisation des revenus de l'exploitation est aussi prévu par la réglementation, mais des règles d'application trop strictes ont empêché son développement. Cependant, avec l'adoption du règlement « Omnibus », il va être possible de créer des fonds sectoriels dont le périmètre d'application ne sera plus l'exploitation mais le secteur de production, basé sur des indices, avec un seuil de déclenchement à 20%, un taux de financement de 70 % et la possibilité d'un abondement public au capital initial

S'agissant des leviers techniques, les assolements et rotations en grandes cultures actuels sont la résultante des moyens de production performants en particulier en protection des cultures, qui ont prévalu jusqu'au début des années 2000. Depuis, on assiste à une forte réduction des moyens disponibles en lien avec l'évolution de la réglementation européenne, en particulier pour la protection contre les ravageurs et le désherbage des cultures, avec par exemple pour notre filière la perte de molécules stratégiques comme la trifluraline, qui concernait plus de 80 % des surfaces de colza, ou la disparition de tous les moyens efficaces de lutte contre les pucerons en colza ou la bruche de la féverole. Par ailleurs, en lien avec la réduction de la diversité des familles chimiques disponibles par usage, les territoires sont confrontés au développement rapide de résistances bien souvent irréversibles, qui accélèrent d'autant la réduction des solutions, comme par exemple la perte de toutes les solutions de désherbage de rattrapage spécifique sur graminées, à l'exception d'une seule qui reste disponible à ce jour, situation extrêmement fragile. Par ailleurs, le changement climatique se traduit depuis une dizaine d'année par des séquences climatiques limitantes pour la production de la féverole (**perte annuelle de 2.3 q/ha sur les 10 dernières années**) et du pois sensibles aux excès de températures en floraison, et qui favorisent la recrudescence des ravageurs comme la bruche sur féverole ou lentille, les ravageurs d'automne sur colza, les oiseaux sur tournesol (**20% de re-semis de tournesol en moyenne**) sans disposer de moyens adaptés pour leur contrôle au champ. Pour répondre à cette situation, qui va se poursuivre, voire s'amplifier notre filière se doit de soutenir et piloter l'innovation sur les moyens de protection alternatifs en mobilisant la génétique, le bio-contrôle, quasi inexistant à ce jour, l'agronomie, le numérique, le machinisme, ...

Par ailleurs l'important effort de soutien à la sélection des protéagineux depuis 15 ans doit être poursuivi et amplifié afin d'être à l'issue du plan en capacité de proposer du matériel plus adapté à ce contexte (variétés d'hiver).

Pour les zones intermédiaires, qui représentent près de 40% de la SAU grandes cultures en France, le colza dans les rotations céréalières (colza blé et orge) peut permettre dans certaines conditions de dégager la meilleure marge brute/ha, avec un gain de production de 5 à 10% pour la céréale qui suit. Cela dépend de la maîtrise des systèmes mis en œuvre. La situation est comparable dans le sud de la France, basé sur des rotations encore plus courte de type tournesol/blé dur. Ces modèles qui étaient jusqu'à présent les plus performants se doivent d'évoluer pour rester compétitifs et durables en se diversifiant à base de culture d'été (ou d'hiver) et de protéagineux, comme précédents aux céréales. L'enjeu pour notre filière est d'accompagner cette évolution et de proposer des solutions performantes pour la conduite des cultures, beaucoup plus basées sur l'agronomie et des gains significatifs pour chaque producteur.

7. EVOLUTIONS ET DEFIS ASSOCIES A L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE POUR LES OLEOPROTEAGINEUX

Contexte actuel

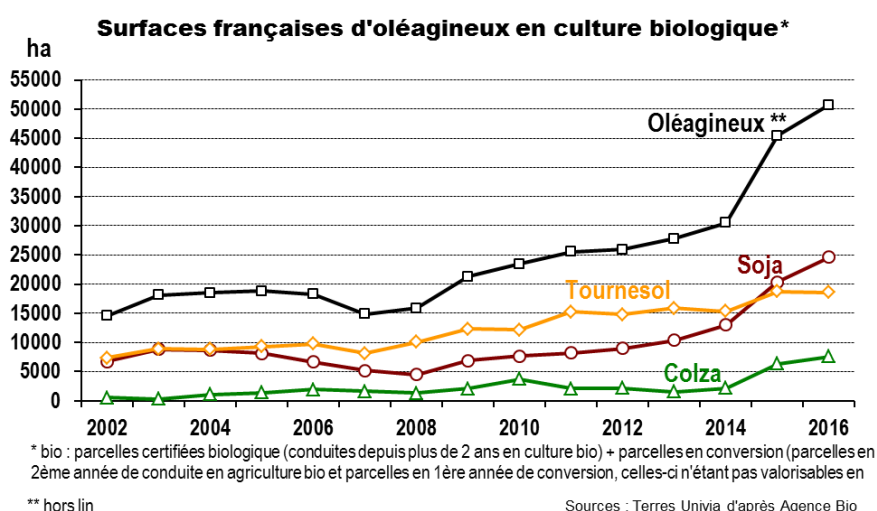
L'agriculture biologique poursuit sa croissance en France. Tous les domaines sont concernés : à l'amont, la production agricole, mais également à l'aval, la transformation, la distribution... Au total, l'agriculture Bio représente aujourd'hui près de 118 000 emplois directs en équivalent temps plein,

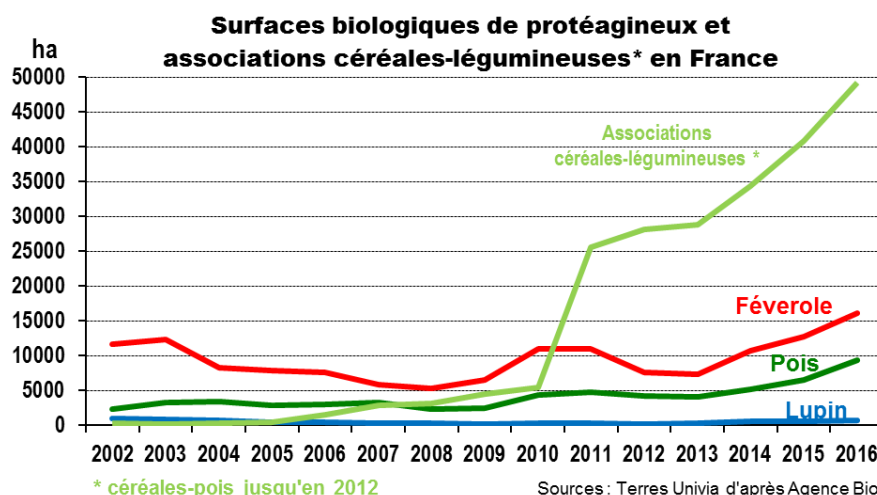
soit 32 500 emplois gagnés en seulement 4 ans. Ces créations d'emplois témoignent du dynamisme de la production et de la consommation Bio en France. En effet, avec une consommation des ménages qui a bondi de +21 % entre 2015 et 2016 et un marché total qui dépasse 7 milliards d'euros (ce marché a doublé depuis 2010), les Français confirment clairement leur envie de consommer des produits respectueux de la Nature et avec une bonne image "santé".

Face à cet enthousiasme, les professionnels confirment leur mobilisation. En 2016, ce sont plus de 1,5 million d'hectares qui sont cultivés en Bio en France. La Bio représente ainsi 5,7 % de la Surface Agricole Utile du territoire.

Cependant, cette évolution reste néanmoins très liée à des chaînes de valeurs et des flux spécifiques qui ne peuvent remplacer in extenso les besoins d'approvisionnement de l'ensemble des secteurs de transformation agro-alimentaire.

Les filières de grandes cultures biologiques connaissent un développement particulièrement important ces dernières années en réponse à un marché dynamique. Ainsi, environ 70 000 ha de grandes cultures se sont convertis à la bio en 2015 et en 2016. Le secteur des grandes cultures biologiques se différencie du conventionnel par des rotations plus longues, un assolement plus varié ainsi qu'une présence plus importante de protéagineux et d'associations d'espèces. Ceci constitue une opportunité majeure pour nos productions. On note ainsi une nette augmentation des surfaces d'oléagineux, qui s'accroît depuis 2012 notamment du fait de l'augmentation des surfaces de soja. Les surfaces d'oléagineux atteignent aujourd'hui plus de 50 000 hectares (en conversion comprises). Dans le même temps, bien que l'augmentation des surfaces de protéagineux en pur soit plus modeste (près 25 000 hectares en 2016), on constate une forte hausse des associations céréales – légumineuses qui constituent une réelle opportunité pour le développement de la Bio (près de 50 000 hectares en 2016). Il est à noter que ce développement demande des investissements importants pour tous les maillons (Producteurs, collecteurs, transformateurs).





En considérant les surfaces en conversion fin 2016, les surfaces certifiées Bio devraient augmenter de +20 % en 2017 par rapport à 2016, et de plus de +20 % en 2018 par rapport à 2017. Cette augmentation des surfaces collectées en Bio permettra de répondre à la demande croissante en produits bio français. Cette dynamique devrait se poursuivre ces prochaines années. La Bio étant dépendante du contexte politico-réglementaire, son avenir dépendra des décisions européennes et françaises (notamment sur les aides à la conversion et au maintien). Les consommateurs étant de plus en plus préoccupés l'origine France et la santé, le marché du Bio devrait continuer sa progression.

Conséquences :

Les grandes cultures occupent une place centrale dans le développement des filières biologiques, en fournissant l'alimentation humaine et surtout l'alimentation animale. Le principe du lien au sol dans les élevages bio ruminants et monogastriques impose un développement cohérent et synchronisé des filières de grandes cultures avec les productions animales.

Les filières des grandes cultures sont liées au marché international et en premier lieu européen. L'alimentation humaine comme animale sont dépendantes des importations qui répond en premier lieu à un manque de disponibilité des matières premières sur le territoire français. Le développement de la Bio doit se faire dans un objectif de pouvoir alimenter ses propres marchés et de valoriser autant que possible l'origine France de ses produits d'autosuffisance et de valorisation de l'origine France pour pouvoir répondre aux besoins de l'aval tant en terme de plantes riches en protéines pour les fabricants d'aliments du bétail qu'en terme d'oléagineux pour les tritrateurs / huiliers français. De même un renforcement de l'accompagnement des agriculteurs apparaît essentiel afin de stabiliser voire d'améliorer les rendements, d'améliorer la qualité et de permettre le développement de ces productions. L'essor de la filière passe également par un développement de ses capacités de stockage, et le cas échéant d'échanges intra-communautaires pour faire face certaines années aux aléas climatiques.

Un doublement des surfaces de grandes cultures biologiques en 5 ans permettrait de satisfaire les demandes en forte croissance de ses principaux marchés (fabricants d'aliment du bétail notamment). quasiment d'atteindre l'objectif d'autosuffisance de la filière fabricant d'aliment du

bétail. Ce développement devra se faire de manière anticipée en lien direct avec les opérateurs de l'aval.

Les actions mises en place par la commission bio grandes cultures (Intercéréales-Terres Univia) complétée par le travail de FranceAgriMer et la commission bio de Coop de France seront renforcées : le suivi du marché et établissement des bilans par espèce, le suivi du développement de la filière en France, la coordination des actions de communication et de structuration des filières, le suivi des problématiques réglementaires et le positionnement de stratégies interprofessionnelles en lien avec les attentes des consommateurs.

Analyse stratégique synthétique de la filière bio des oléoprotéagineux

Forces	Faiblesses
-Des filières qui se développent et s'organisent rapidement (Tournesol, Soja) - des acteurs dynamiques de la Bio - meilleure valorisation et stabilité des prix payés au producteur (en Bio qu'en conventionnel)	- Des freins techniques pour le colza - Un problème de bruche pour la féverole et la lentille - Une recherche variétale encore peu active - Un manque de références techniques sur les cultures de diversification - des process Bio limitant la qualité des produits (tourteaux de tournesol low-pro)
Opportunités	Menaces
-Un mode de production impliquant des rotations longues et une diversification des assolements - des aides à la conversion et au maintien qui permettent le développement de l'agriculture biologique en France + verdissement de la PAC - un marché qui augmente (au foyer, en restauration hors domicile...) - des consommateurs de plus en plus soucieux de leur santé et de l'environnement qui se tournent vers les produits biologiques - une demande de l'aval de graines françaises - Une huile de colza très demandée - Un marché de légumes secs très important (dépendant de l'importation) - Un tourteau high pro à développer (Un process de trituration « bio-compatible » à développer, du décortilage à imaginer...)	- Concurrence forte avec l'import (notamment graines et tourteaux de soja) - La fin de la dérogation pour l'alimentation 100% Bio des monogastriques (augmentation du cout des rations et modification des matières premières utilisées dans les rations (probable diminution protéagineux et augmentation du tourteau de soja d'importation) - une enveloppe budgétaire pour les aides à la conversion et au maintien épuisée dans de nombreuses régions + la remise en question des aides au maintien

8. DEMARCHE DE PROGRES ET DURABILITE DES PRODUCTIONS

L'agriculture est souvent stigmatisée pour son action sur l'environnement vue au travers du prisme réducteur et déformant de sa consommation d'intrants. Pourtant, elle est aussi et surtout source de

solutions tant au point de vue de la préservation de la biodiversité que sur la réduction des émissions de GES.

Ainsi, le secteur des grandes cultures tout comme celui de la forêt, joue un rôle majeur dans la captation de CO₂ de par sa production importante de biomasse. Au total, les grandes cultures captent 7 fois plus de CO₂ qu'il n'en est émis pour leur production. Sur l'ensemble du territoire national, ce sont donc, en net, 250 MT d'équivalent CO₂ qui sont captés chaque année par les grandes cultures (source Orama, 2015).

Au sein des grandes cultures, les légumineuses ont une place bien spécifique. Elles ont en effet la capacité de fixer l'azote de l'air qu'elles utilisent pour leur propre croissance et dont une partie est disponible pour la culture suivante, y réduisant ainsi les utilisations d'engrais minéral. Introduire des légumineuses dans un assolement permet ainsi de réduire les émissions de 2 T d'équivalent CO₂ par hectare de pois, féverole, soja ou autre légumineuse (source Jeuffroy and Bamiere, 2008). Une récente étude de l'Ademe affirme que l'atteinte du potentiel français de culture de légumineuses à graines, estimé à 1,27 MHa, permettrait de réduire les émissions de GES de 1,4 MT d'équivalents CO₂ (ADEME, Renforcement et pérennisation du plan protéines, 31/08/17).

Quant aux oléagineux, via leur utilisation en biodiesel, ils permettent de réduire les émissions de GES de 40 à 60% par rapport à l'utilisation de carburant d'origine fossile.

Par ailleurs les oléagineux et les protéagineux ont un rôle majeur dans la préservation de la biodiversité, tant au niveau de la biodiversité cultivée puisqu'elles sont sources de diversification des rotations, qu'au niveau de la biodiversité sauvage ou domestique. Colza et tournesol, sont en effet des plantes mellifères qui apportent plus de la moitié des ressources nectarifères dont ont besoin les abeilles et autres pollinisateurs.

Ainsi, selon le poids que l'on accorde à chacun des piliers de la durabilité (économie, environnement, social), le bilan de chacune des productions et chaînes de valeurs de la filière des huiles et des plantes riches en protéines varie fortement.

La transition agro-écologique doit amener l'ensemble des acteurs de la filière à améliorer concomitamment les performances selon ces trois axes.

Constat

- Les cultures de cette filière sont insérées comme têtes de rotation dans des assolements à dominante céréalière.
- Une large diversité de cultures oléagineuses et protéagineuses est cultivée en France (la plus grande diversité en Europe) et certaines manifestent des adaptations systèmes et/ou pédoclimatiques à des échelons territoriaux qu'il convient de mieux exploiter en forte interaction avec les acteurs locaux de l'aval et les débouchés qu'ils peuvent développer,
- *A contrario*, les systèmes de cultures ont été simplifiés et un certain repli des cultures sur les zones ou systèmes où elles sont les plus compétitives est observé (exemples tournesol beaucoup moins présent dans le centre et l'est de la France qu'il y a 15/20 ans, le colza peu cultivé dans le sud-ouest malgré de nombreux efforts de développement),
- Les cultures légumineuses, et dans une moindre mesure le tournesol, dont le bénéfice en termes d'impact environnemental fait l'objet de consensus (diminution de gaz à effet de serre liés à l'absence de fertilisation azotée pour les légumineuses, rupture des cycles de ravageurs et de mauvaise herbe, peu d'intrants phytopharmaceutiques comme le soja ou le tournesol) souffrent en général d'un déficit de compétitivité (rendements plus faibles et plus aléatoires, valorisation insuffisante) par rapport aux cultures dominantes de l'assolement local majoritaire,

- Le pilier environnemental de la durabilité ne trouve en général pas de traduction monétaire dans les transactions de produits entre acteurs de la filière, la seule valorisation pour le producteur s'exprime au travers des bénéfices agronomiques (économie d'intrants, gain de rendement sur la culture suivante, rotation plus résiliente) et souvent, ne suffit pas à compenser le déficit de revenu pour l'agriculteur, au moins dans la 1ère phase de transformation du système.

La filière bénéficie cependant d'une expérience et d'un savoir-faire de démarche de progrès organisée à grande échelle sur les impacts environnementaux de ses productions impliquant des acteurs de la production et de la transformation.

En effet, depuis 2008, la filière s'est engagée dans une Démarche de Progrès afin d'améliorer la durabilité de ses productions.

Au départ organisée autour de 4 volets (énergie, gaz à effet de serre, biodiversité et qualité de l'eau) pour les cultures de colza et de tournesol à destination de la production de biodiesel, cette démarche s'est focalisée essentiellement sur les volets énergie et gaz à effet de serre pour la culture et la transformation du colza.

La mise en place de cette démarche a permis de caractériser et quantifier de façon très précise les pratiques et d'évaluer l'état de durabilité des filières, à la fois au niveau de l'amont agricole et des outils de transformation. C'est notamment via cette démarche qu'ont pu être affinés les outils de calculs des émissions de gaz à effet de serre, enjeu central de la politique énergétique européenne dans les transports (RED 1).

L'objectif de cette démarche était de réduire les consommations énergétiques et les bilans gaz à effet de serre de la culture et de la transformation de la graine de colza. Des résultats significatifs ont déjà été obtenus sur le volet industriel (trituration, raffinage, estérification) avec une baisse de consommation d'énergie de 35% et des réductions d'émissions de gaz à effet de serre de 10%, permises notamment par l'investissement des opérateurs dans de nouveaux équipements (chaudières biomasse, ...).

Concernant le volet agricole, le bilan est plus mitigé (-7% d'émission GES) avec des pratiques assez stables notamment au niveau des apports d'azote.

Quelles sont les évolutions à attendre ? :

1. Demande forte sociétale de transformation vers des systèmes agricoles et agro-alimentaire plus durables, fournissant des produits plus surs et plus sains (doublement des conversions bio grandes cultures entre 2015 et 2016),
2. Une augmentation de l'offre en graines certifiées par des systèmes de certification internationaux reposant sur des critères de responsabilité, certes plus ou moins adaptés à notre cas français (7 millions de tonnes de soja responsable seraient échangés sur le marché européen aujourd'hui),
3. Une variabilité climatique croissante et réglementation de plus en plus limitante sur l'usage des solutions de contrôle chimique des productions.

En conséquence : il s'agira pour la filière de :

- Entraîner les opérateurs dans des changements de pratiques, notamment au niveau de la production agricole et organisationnels et techniques dans les chaînes d'approvisionnement tout en maintenant un niveau de compétitivité suffisant pour tous

- Mobiliser tous les acteurs dans la promotion auprès de l'ensemble de la société et des pouvoirs publics de productions plus durables et dans l'élaboration de dispositifs incitatifs de reconnaissance

Consciente qu'une marge de progrès importante existe dans la culture de l'ensemble des oléagineux et des protéagineux pour améliorer la durabilité, la filière vise la mise en place d'une nouvelle démarche élargie à l'ensemble des piliers du développement durable, des productions et des débouchés. L'agriculteur sera au centre de cette démarche. Afin de mobiliser un maximum d'agriculteurs et pour obtenir des résultats concrets et mesurables (en termes d'émissions de gaz à effet de serre, d'évolutions des pratiques, ...), la filière aura besoin de s'investir fortement dans cette démarche.

ANNEXE 2 : ELEMENTS DE CHIFFRAGE

Le plan de filière porté par l'interprofession des huiles et protéines végétales est ambitieux. Il porte des objectifs de transformation qui vont nécessiter des surcoûts d'investissement pour les opérateurs, des prises de risques nécessaires au changement de modèle de production et de transformation, une augmentation des moyens alloués à l'innovation opérationnelle et technologique... Il nous est donc apparu indispensable d'estimer le coût global de cette transition et de partager cette estimation avec la filière des productions céréalières lorsque l'origine de ces surcoûts nous concerne mutuellement. Compte tenu des délais, cette estimation reste assez générale et demandera d'être affinée dans les prochaines semaines.

Production agricole : 10,2 milliards d'€

Nous estimons conjointement avec Intercéréales et les organismes représentant les producteurs que les transitions prévues par nos plans (baisse des intrants, diversification et évolution des systèmes de culture, augmentation de la complexité agronomique des itinéraires...) vont générer, **à l'échelle de l'exploitation**, des besoins supplémentaires d'accompagnement et de conseil (20€/ha), de formation et d'information (30€/ha), des fluctuations des rendements et des prises de risques (30€/ha), des investissements en agro-équipement (70€/ha)... Ainsi le coût est estimé en moyenne à environ **150 €/ha pendant 5 ans** (à comparer aux MAE biodiversité 600€/ha, ou aux MAE Agriculture Biologique de 300€/ha en moyenne).

Cette transition pour l'ensemble des bassins métropolitains s'étalera sur 15 ans.

Sur l'ensemble des 12 millions d'ha de grandes cultures, le besoin total cumulé représenterait **9 milliards d'€**.

Il convient d'ajouter à cela les coûts d'acquisition des nouvelles technologies liées au numérique (drone, RTK, OAD, capteurs...) dont le besoin d'investissement moyen par exploitation est évalué à environ 10 000 € (sur 5 ans). Le potentiel d'équipement numérique des 120 000 exploitations les plus concernées représenterait un investissement total cumulé de **1,2 milliards d'€**. Cet investissement doit être éligible au crédit d'impôt.

Ainsi, les transformations envisagées par nos deux filières, pour être effectuée dans les 10 à 15 années à venir devront pouvoir compter sur un investissement de l'ordre de **10,2 milliards d'€** dans le maillon de la production agricole sur dont le financement reste à discuter entre les acteurs publics et privés.

Logistique et stockage : 300 millions d'€

La diversification des cultures dans les bassins de production, le développement du stockage **sans insecticides** ou de **filières spécifiques** dites « premiums » ne peuvent être envisagés

sans une adaptation des logistiques aux contraintes qui lui sont associées, notamment par l'amélioration des conditions de stockage.

Pour le développement des protéagineux et des légumes secs, les investissements nécessaires à la l'allotement de petite taille (cellules mobiles) et le traitement des grains (tri, séchage, thermo-désinfection...) se chiffrent à un coût 300 €/T de grains. Soit pour 1 000 000 T de grains concernés : **300 millions d'€**.

Ce chiffre ne tiens pas compte des besoins de logistique et de stockage de la filière céréalière (voir chiffrage du Plan de filière céréalière).

Productions et transformations industrielles (trituration et transformations industrielles) : 225 millions d'€

S'agissant des surcoûts liés aux adaptations industrielles (évolution des process de trituration pour améliorer les rendements protéiques, développement de process Bio-compatible, efficacité énergétique...) est estimé à 5 à 10 millions d'€ par industriel en moyenne : soit **environ 225 millions d'€** (une trentaine d'industriels concernés).

Recherche-Innovation : 60 millions d'€ (hors recherche publique)

En dehors des moyens à mobiliser par la recherche publique (INRA notamment), les opérateurs privés doivent engager des moyens de opérationnelle à vocation court terme (3ans) et moyen terme (5 ans) pour proposer aux producteurs agricoles de solutions à la hauteur de la transition envisagée dans chacun des bassins (innovation et évaluation variétale, évaluation de solutions de bio-contrôle, optimisation des systèmes de cultures et des itinéraires, gestion des ravageurs et protection des cultures...).

Cet investissement passe par par la mobilisation récurrente des moyens interprofessionnels (CVO) pour un montant d'environ 110 millions d'€ sur 5 ans (dont une partie finance le Centre technique Terres Inovia à 75 %). A cela s'ajoute tous les moyens mobilisés au travers des plateformes et centres techniques (ITERG, Improve, Pivert, Olead,...) ainsi que le soutien à des entreprises innovantes pour obtenir des solutions à court terme.

Les transformations envisagées nécessiteront néanmoins de la R/D complémentaire à deux vitesses :

- sur le court terme (3-5 ans) pour déployer, à grande échelle, les solutions alternatives connues nécessitant des adaptations locales et un accompagnement spécifique
- Sur le moyen terme (5-10 ans) pour mettre au point des solutions de rupture à tester et consolider avant essaimage

Les transformations envisagées nécessiteront néanmoins les surcoûts suivants :

- Pour la mise en œuvre du plan protéine, un apport complémentaire de **17.5 millions d'€** sur la même période en provenance des politiques publiques (Etat, région, EU) conformément aux propositions faites dans le cadre des EGAlim ;
- Le doublement des plateformes SYPPRE (expérimentation de systèmes de cultures innovant) actuellement au nombre de cinq, afin de mieux couvrir la diversité des environnements pédoclimatiques. Ce doublement représente un surcoût de **2.5 millions d'€** (une plateforme = 100 k€/an). Ce coût serait commun avec la filière céréalière.
- Concernant les semences et les intrants, les besoins d'obtention de solutions à très court terme vont nécessiter des surcoûts d'environ
 - 10 M€ pour contribuer à faire émerger 10 projets
 - 30 M€ pour accompagner le développement de 3 projets

Au TOTAL : 10,785 milliards d'€

Les surcoûts associés à ces transformations seraient de l'ordre de : **10,785 milliards d'€** dont

- **10,225 milliards d'€** communs avec la filière céréalière
- **560 millions d'€** spécifiques à la filière des huiles et protéines végétales

Cela ne tiens pas compte du besoin d'amorçage d'un fonds assurantiel pour les agriculteurs (gestions des aléas et de la volatilité) : **15 millions d'€**.